

**DOSSIER DECRIVANT LES SPECIFICATIONS  
POUR LES ECHANGES DE DONNEES  
ENTRE LE SUDOC ET LES SIGB**

*Version 12.1*

**Janvier 2012**

<b>ABES</b>	<b>DOSSIER DECRIVANT LES SPECIFICATIONS POUR LES ECHANGES DE DONNEES ENTRE LE SUDOC ET LES SIGB</b>	<b>PAGE</b> 2/52
-------------	---	---------------------

# SOMMAIRE

<b><u>1. INTRODUCTION.....</u></b>	<b><u>1</u></b>
1.1. STRUCTURE DES DONNEES DANS LA BASE SUDOC.....	4
1.2. PRINCIPE DES TRANSFERTS REGULIERS DU SUDOC VERS LES SIGB .....	5
<b><u>2. FORMATS D'ECHANGE.....</u></b>	<b><u>8</u></b>
2.1. NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES .....	8
2.1.1. NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES EN UNIMARC/ISO 5426 .....	8
2.1.2. NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES EN MARC 21/ANSEL.....	14
2.1.3. NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES EN UNIMARC/UTF8.....	15
2.2. NOTICES D'AUTORITE .....	18
2.2.1. NOTICES D'AUTORITE EN UNIMARC AUTORITE / ISO 5426.....	19
2.2.2. NOTICES D'AUTORITE EN MARC 21 AUTORITE / ANSEL .....	20
2.2.3. NOTICES D'AUTORITE EN UNIMARC / UTF8.....	20
2.3. DONNEES LOCALES ET D'EXEMPLAIRE.....	23
2.3.1. DONNEES LOCALES DE NIVEAU 1.....	23
2.3.2. DONNEES D'EXEMPLAIRE DE NIVEAU 2.....	24
<b><u>3. DEDOUBLONNAGE DE NOTICES DANS LE SUDOC .....</u></b>	<b><u>32</u></b>
<b><u>4. TRANSFERTS REGULIERS PAR FTP DU SUDOC VERS LES SIGB.....</u></b>	<b><u>33</u></b>
4.1. L'EXTRACTION DES MISES A JOUR EN CENTRAL.....	33
4.2. DECLENCHEMENT DU TRANSFERT DES DONNEES PAR FTP : .....	35
4.2.1. TRANSFERT DE FICHIERS PAR LA PROCEDURE PUT SUR LE SERVEUR LOCAL : .....	35
4.2.2. TRANSFERT DE FICHIERS PAR LA PROCEDURE GET SUR LE SERVEUR TAMPON ABES : .....	37
4.2.3 MESSAGE GTD STATUS : COMPTE-RENDU DU TRANSFERT DES DONNEES PAR FTP .....	38
4.3. TRAITEMENT LOCAL DES TRANSFERTS REGULIERS .....	42
4.3.1. AVANT LEUR MISE EN ŒUVRE : .....	42
4.3.2. TRANSFERT EN LOCAL ET CHARGEMENT .....	43
<b><u>5. AUTRES ECHANGES DE DONNEES SUR DEMANDE.....</u></b>	<b><u>44</u></b>
5.1. ENTREE DANS LE SUDOC : REPRISSE DE DONNEES LOCALES.....	44
5.1.1. LOCALISATION AUTOMATIQUE DANS LE SUDOC .....	44
5.1.2. EXPORT DES NOTICES DU SYSTEME LOCAL VERS LE SUDOC .....	45
5.2. MISE A JOUR DU PPN EN LOCAL : FOURNITURE DE LISTES DE CORRESPONDANCE .....	45
5.2.1. LISTE DE CORRESPONDANCE PPN : NUMEROS LOCAUX EN L035 .....	45
5.2.2. LISTE DE CORRESPONDANCE PPN : NUMEROS SOURCE EN 035.....	46
5.3. REMONTEES DE DONNEES D'EXEMPLAIRE DU SIGB VERS LE SUDOC:.....	47

<b>ABES</b>	<b>DOSSIER DECRIVANT LES SPECIFICATIONS POUR LES ECHANGES DE DONNEES ENTRE LE SUDOC ET LES SIGB</b>	<b>PAGE 3/52</b>
-------------	---	----------------------

5.3.1. SPECIFICATIONS..... 47  
5.3.2. LA PROCEDURE D'INSERTION DES DONNEES D'EXEMPLAIRE DANS LA BASE SUDOC ..... 47

**ANNEXE : TABLE DE CONVERSION DES DIACRITIQUES DE WINIBW ..... 49**

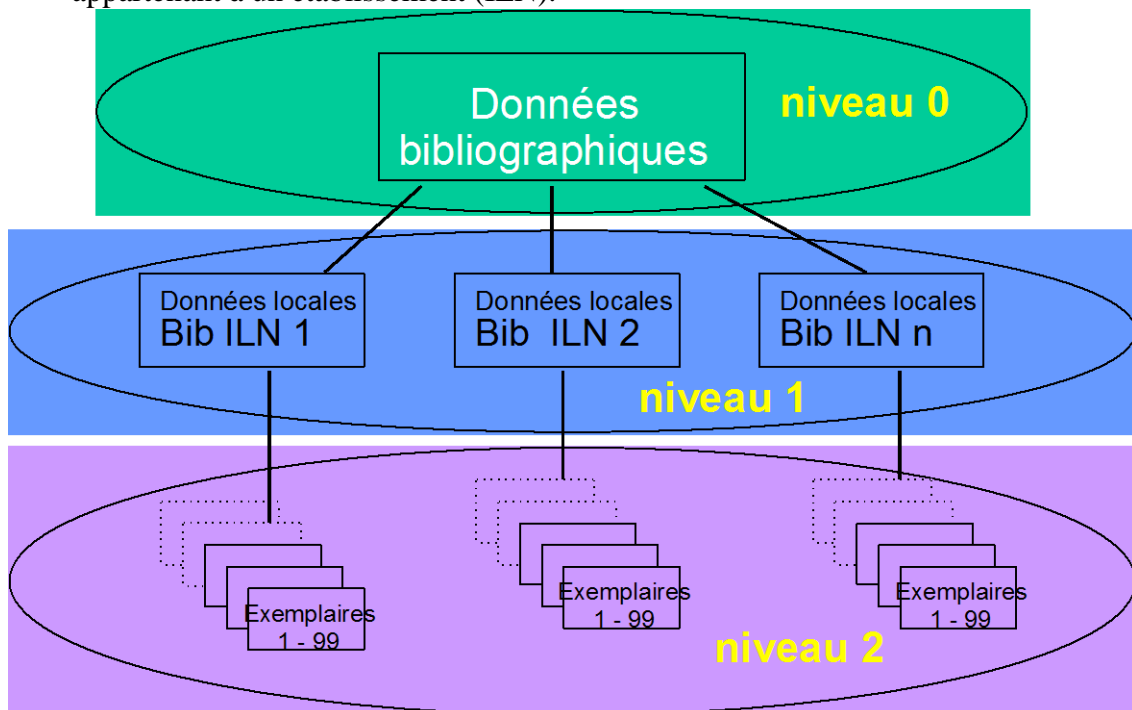
## 1. INTRODUCTION

### 1.1. Structure des données dans la base Sudoc

Dans le Sudoc, un numéro appelé ILN est attribué à chaque système local. Dans la majorité des cas, il correspond à un établissement de type SCD (Service commun de documentation d'une université), SICD (Service inter-établissement de coopération documentaire), BGE (bibliothèque de grand établissement) etc. A chaque ILN, sont rattachés un ou plusieurs RCR (n° Répertoire Centre de Ressources, ex RBCCN), ceux des bibliothèques qui sont des composantes de l'établissement et qui ont leurs notices dans la base du système local. Les échanges avec un système local sont basés sur ce numéro ILN : toutes les notices bibliographiques des bibliothèques rattachées à un même ILN alimentent automatiquement le système local correspondant à ce numéro ILN.

Cette notion est également importante dans la structure des notices bibliographiques dans la base Sudoc, structure composée de trois niveaux :

- **niveau 0** : données bibliographiques communes à l'ensemble du réseau des bibliothèques Sudoc pour un document (« bloc bibliographique »)
- **niveau 1** : « données bibliographiques locales » communes à un établissement (ILN) pour un document
- **niveau 2** : données des exemplaires du document pour une bibliothèque (RCR) appartenant à un établissement (ILN).



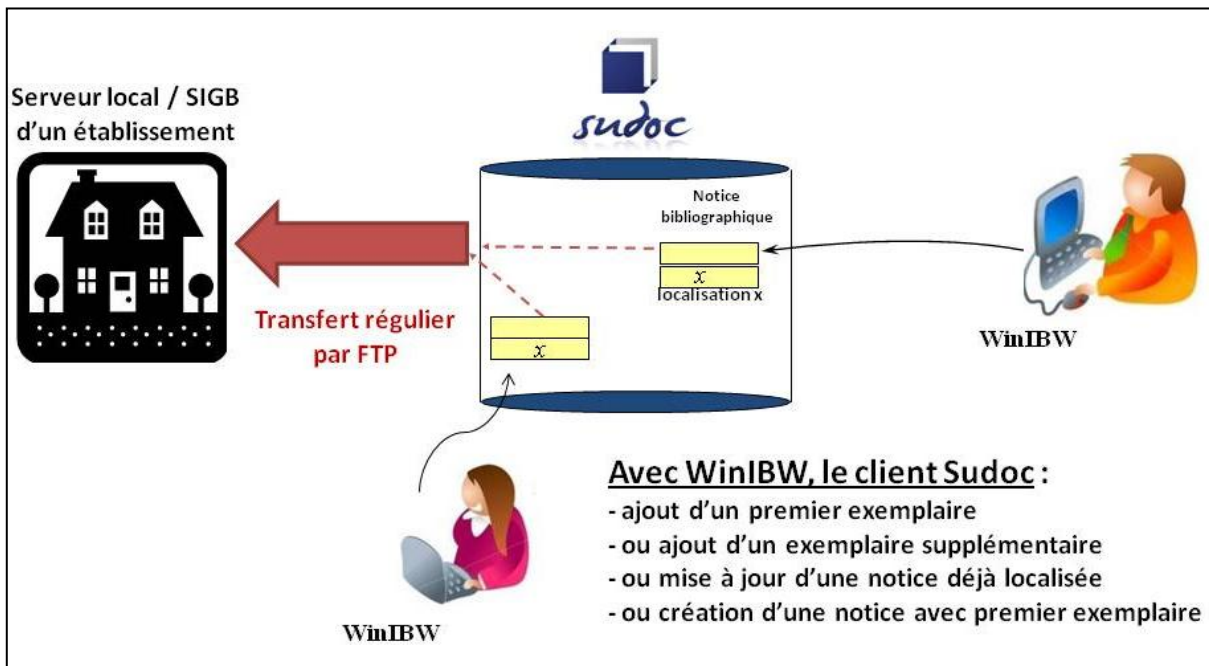
Certaines notices de la base Sudoc issues de la reprise des bases externes (excepté BN-Opale et PRITEC) n'ont pas de lien avec des notices d'autorité mais contiennent les vedettes autorités dans la notice bibliographique.

Lors du catalogage courant d'un document dans le Sudoc, tous les liens doivent être créés dans la notice bibliographique pointant vers les notices d'autorité correspondantes, les notices

bibliographiques contenant seulement les numéros des notices d'autorité liées et une « expansion », c'est-à-dire l'affichage dynamique de la forme retenue de la notice d'autorité liée.

## ***1.2. Principe des transferts réguliers du Sudoc vers les SIGB***

Le catalogage dans la base Sudoc se fait à l'aide d'un client appelé WinIBW.



Pour un établissement, les notices mises à jour sont extraites de façon quotidienne ou hebdomadaire et fournies à l'établissement par un transfert FTP soit sur un serveur tampon, soit directement sur le serveur local.

### Notices bibliographiques mises à jour dans la base Sudoc et fournies à chaque établissement

Deux options sont possibles pour le choix des notices mises à jour envoyées :

- option **mises à jour « propres »** : l'établissement reçoit uniquement les notices mises à jour par les catalogueurs de la ou des bibliothèque(s) dépendant de son ILN ;
- ou option **toutes les mises à jour** : l'établissement reçoit les notices (sous lesquelles il est localisé) mises à jour par n'importe quel catalogueur du réseau.

Seules les notices ayant subi une création ou une mise à jour de leur niveau 0, 1 ou 2 sont envoyées aux SIGB, dans un fichier dit « fichier A ». Si un établissement détruit une localisation ou toutes ses localisations sur une notice, celle-ci n'est pas renvoyée à son SIGB. De même, une notice détruite n'est envoyée à aucun SIGB.

<b>ABES</b>	<b>DOSSIER DECRIVANT LES SPECIFICATIONS POUR LES ECHANGES DE DONNEES ENTRE LE SUDOC ET LES SIGB</b>	<b>PAGE 6/52</b>
-------------	---	----------------------

Dans le cas de fusion de notices dédoublonnées, le numéro PPN de la notice doublon détruite se trouve dans la notice préférée, notice envoyée systématiquement aux établissements localisés sur la notice doublon quelle que soit l'option qu'ils ont choisie pour leurs transferts réguliers, « mises à jour propres » ou « toutes mises à jour » (cf. mécanisme décrit dans le chapitre sur le dédoublonnage dans Sudoc).

A noter enfin que lorsqu'un établissement met à jour ses exemplaires sans modifier la notice bibliographique à laquelle ils sont rattachés, cela n'est pas considéré comme une mise à jour de la notice bibliographique elle-même. Celle-ci n'est donc pas renvoyée aux autres établissements qui ont une localisation sur cette notice et qui ont choisi l'option « toutes mises à jour ».

### Notices bibliographiques liées aux notices mises à jour dans la base Sudoc

Pour les transferts réguliers, l'ABES doit connaître pour chaque établissement si les notices bibliographiques liées aux notices bibliographiques mises à jour dans la base Sudoc doivent être fournies dans un fichier séparé dit « fichier B » (exemples de notices bibliographiques liées : notices de collection, du supplément, du titre précédent, du titre suivant, etc.). Les notices bibliographiques mises à jour contiennent dans les zones correspondantes (bloc 4XX) en UNIMARC :

- les numéros PPN des notices bibliographiques liées
- les titres de la notice bibliographique liée (expansion).

(en MARC21, seuls les titres – expansion – figurent dans les zones correspondantes de la notice bibliographique et pas les numéros PPN).

Les notices bibliographiques liées envoyées dans ces fichiers sont des notices d'autres entités bibliographiques en relation avec celles sous lesquelles un établissement est localisé et pour lesquelles il a fait des mises à jour. Pour avoir le panorama complet des types de liens existants, voir le Manuel UNIMARC, 6<sup>e</sup> éd. Version française, 2010 (*4XX Bloc des liens avec d'autres notices bibliographiques*).

Les applications les plus répandues des liens de monographie ou de sous-collection entre notices bibliographiques dans le Sudoc sont :

1. lien depuis une notice bibliographique vers la notice de la collection dont elle dépend (UNIMARC 410). Voir exemple 1 : champ 410 et exemple 2 : la notice bibliographique liée.
2. liens chronologiques entre notices de publications en série, reflétant les changements de titres (UNIMARC 43x et 44x) : notice précédente (champ **430**), notice suivante (champ **440**), etc. Voir exemple 4.

**Le catalogage « à niveaux » des monographies en plusieurs volumes n'est pas pratiqué dans le Sudoc.**

### Notices d'autorité liées aux notices bibliographiques

Quand une notice bibliographique a des liens vers une ou plusieurs notices d'autorité, les autorités sont toujours fournies dans la notice sous forme de vedettes autorités intégrées.

<b>ABES</b>	<b>DOSSIER DECRIVANT LES SPECIFICATIONS POUR LES ECHANGES DE DONNEES ENTRE LE SUDOC ET LES SIGB</b>	<b>PAGE 7/52</b>
-------------	---	----------------------

- En UNIMARC, les numéros PPN et les formes retenues figurent dans les zones correspondantes (blocs 6XX et 7XX) de la notice bibliographique.
- En MARC 21, seules les formes retenues figurent dans les zones correspondantes de la notice bibliographique (et pas les numéros PPN).

Il est également possible de fournir toutes les notices d'autorité liées complètes dans un fichier séparé dit « fichier C » en UNIMARC Autorité ou en MARC 21 Autorité. Ces notices d'autorités sont celles liées aux notices bibliographiques (du fichier A) et aux notices bibliographiques liées (celles du fichier B)

<b>ABES</b>	<b>DOSSIER DECRIVANT LES SPECIFICATIONS POUR LES ECHANGES DE DONNEES ENTRE LE SUDOC ET LES SIGB</b>	<b>PAGE 8/52</b>
-------------	---	----------------------

## **2. FORMATS D'ÉCHANGE**

La structure des fichiers de notices exportés est conforme à la norme **ISO 2709** (Information et documentation – Format pour l'échange d'information. Décembre 1996).

### ***2.1. Notices bibliographiques***

Les formats d'échange des notices bibliographiques proposés sont :

- **UNIMARC** avec les jeux de caractères **ISO646 et ISO5426**.
- **MARC 21 (USMARC)** avec les jeux de caractères **ASCII** (basic latin) et **ANSEL** (extended latin).
- **UNIMARC** avec le jeu de caractères **UNICODE / UTF8**.
- **MARC 21 (USMARC)** avec le jeu de caractères **UNICODE / UTF8**.

Pour les jeux de caractères, un tableau de conversion des diacritiques qui peuvent être saisis par le client Sudoc WinIBW vers ISO5426, ANSEL et UTF8 se trouve en annexe à la fin de ce document.

Depuis le passage du Sudoc en UNICODE début juin 2005, le catalogage en écriture originale est en production dans les bibliothèques, y compris pour les écritures droite-gauche.

Avec les formats d'export UNIMARC/ISO 5426 et MARC 21/ANSEL, les champs « écritures originales » des notices bibliographiques multi-écritures ne sont pas exportés.

Avec le format d'export UNIMARC/UTF8 et MARC 21/UTF8, les champs « écritures originales » des notices bibliographiques multi-écritures sont **obligatoirement** exportés.

#### **2.1.1. Notices bibliographiques en UNIMARC/ISO 5426**

Une documentation concernant le format d'export UNIMARC est disponible sur le site Web de l'ABES ([www.abes.fr](http://www.abes.fr)) dans [Sudoc](#) ► [Produire dans le Sudoc](#) ► [Formats d'échange](#)

ABES	DOSSIER DECRIVANT LES SPECIFICATIONS POUR LES ECHANGES DE DONNEES ENTRE LE SUDOC ET LES SIGB	PAGE 9/52
------	---	--------------

### Exemple 1 : notice bibliographique en format UNIMARC d'échange (affiché)

Les expansions sont indiquées en bleu, gras et italiques.

Niveau 0 (données biblio.)	cam0 22 450 001 002427257 005 20000811212136.982 010 \$a2-225-82510-6\$bbr.\$d320 F 020 \$aFR\$b09208326 021 \$aFR\$bDL 91-31361 035 \$afrBN013527611 035 \$asib0332035 035 \$aocm25235979 035 \$alm17202	PPN 002427257
Niveau 1	035 \$5060882101\$a123456	<i>Exemple d'une donnée de niveau 1 saisie en L035 dans le format de catalogage ; cette donnée est exportée en 035 en format d'échange.</i>
Niveau 0	100 \$a19911118d1991 k y0frey0103 ba 101 0 \$afre 102 \$aZZ 105 \$aa zz 00 yy 106 \$ar 200 1 \$aL'informatique éclatée\$bTexte imprimé\$etendances actuelles, 1991-1993\$fJean-Marie Desaintquentin, Bernard Sauteur,...\$gpréf. de B. Vergnes 210 \$aParis\$aMilan\$aBarcelone\$cMasson\$d1991\$eImpr. en Belgique 215 \$aXIV-341 p\$scill\$d24 cm 225 2 \$aStratégies et systèmes d'information 300 \$aIndex 345 \$b9782225825101 410  \$0002351447\$tStrategies et systèmes d'information \$x1161-0433	\$0 PPN de la notice de collection liée + expansion(\$t titre clé + \$x ISSN)
	606 1 \$3027234908\$aTraitement réparti\$2rameau	\$3 PPN de la notice d'autorité liée + \$a expansion de la vedette (forme retenue)
	606 1 \$3027303985\$aInformatique\$xIndustrie et commerce\$2rameau	\$3 PPN de la notice d'autorité liée + expansion de la vedette (\$a et \$x)
	606 1 \$3027244105\$aRéseaux d'ordinateurs \$2rameau	\$3 PPN de la notice d'autorité liée + expansion de la vedette (\$a )
	606 1 \$aRéseaux d'ordinateurs\$2rameau	Vedette autorité non liée
	606 1 \$3027442306\$a Système, Conception de\$2rameau	\$3 PPN de la notice d'autorité liée + expansion de la vedette (\$a )
	675 \$a67\$vÉd. 1967 676 \$a670 680 \$aQA76	
	700 1 \$3031085180\$aDesaintquentin\$bJean-Marie	\$3 PPN de la notice d'autorité liée + expansion de la vedette (\$a et \$b)
	701 1 \$3028619293\$aSauteur\$bBernard\$4070	\$3 PPN de la notice d'autorité liée + expansion de la vedette (\$a et \$b)

<b>ABES</b>	<b>DOSSIER DECRIVANT LES SPECIFICATIONS POUR LES ECHANGES DE DONNEES ENTRE LE SUDOC ET LES SIGB</b>	<b>PAGE 10/52</b>
-------------	---	-----------------------

	801 3\$aFR\$bAbes\$c20000811\$gAFNOR 801 3\$aFR\$bBN\$c20000811\$gAFNOR 801 3\$aFR\$bSF\$c20000811\$gAFNOR 801 1\$aUS\$bOCLC\$c20000811\$gAACR2 801 2\$aFR\$bAUROC\$c20000811\$gAFNOR	
<b>Niv. 2 (exemplaires)</b>	915 \$5060882101:081161387\$aV/B 8930 917 \$5060882101:081161387\$aaxx 930 \$5060882101:081161387\$b060882101\$eFNUS\$ju 999 \$5060882101:081161387\$zV/B 8930 915 \$5060882101:081161395\$aV/B 8931 917 \$5060882101:081161395\$aaxx 930 \$5060882101:081161395\$b060882101\$eFNUS\$ju 999 \$5060882101:081161395\$zV/B 8931	<i>Exemplaires de l'ILN 50 (SCD Nice Sophia Antipolis)</i>

**Note : Dans la même zone 6XX (indexation Rameau), il peut y avoir plusieurs liens à des notices d'autorité Rameau, c'est à dire plusieurs \$3 avec le PPN suivi des expansions.**

**Exemple 2 : notice bibliographique liée à la notice précédente en format UNIMARC d'échange (affiché)**

<b>Niveau 0</b>	<p>cas0 22 450  001 002351447  005 20030726225222.900  011 \$a1161-0433  020\$aFR\$b19105535  035 \$accn1161-0433  035 \$afrBN01311715X  100 \$a19910725a19919999    0frey0103 ba  101 0 \$afre  102 \$aFR  110 \$abu         200 1 \$aStratégies et systèmes d'information\$bTexte imprimé  210 \$aParis\$cMasson\$d1991-\$aParis\$cDunod\$d1999-2001  306 \$aNouvelle adresse bibliographique : Paris : Dunod, 1999-2001  410  \$0052716392\$tInformatiques (Paris. 1997)\$x1622-564  423  \$0057913218\$tInformatiques. Série Traitement des données\$x1622-565  423  \$0013686224\$tInformatiques. Série Réseaux et télécoms\$x1622-569  423  \$0059288442\$tInformatiques. Série Modélisation-conception\$x1622-568  423  \$0059672188\$tInformatiques. Série Internet et intranet\$x1622-566  423  \$0051641224\$tInformatiques. Série Langages\$x1634-757  440  \$0060151749\$tInfoPro. Série Systèmes d'information\$x1633-419  517  \$aInformatiques\$iStrategies et systèmes d'information  517  \$aInformatiques\$iSérie Strategies et systemes d'information  530 0 \$aStratégies et systèmes d'information</p>	<p>PPN 002351447</p> <p><i>Forme affichée dans la notice bibliographique de l'exemple 1 en 410 \$x</i></p> <p><i>Forme affichée dans la notice bibliographique de l'exemple 1 en 410 \$t</i></p>
	<p>675 \$a658  675 \$a681.3  676 \$a658  801 3\$aFR\$bAbes\$c20030726\$gAFNOR  801 3\$aFR\$bAbes\$c20030726\$gAFNOR  801 3\$aFR\$bBN\$c20030726\$gAFNOR  802 \$a07</p>	

**Exemple 3 : notice de publication en série en format UNIMARC d'échange  
(affiché)**

<b>Niveau 0</b>	cas0 22 450 001 040466752 005 20031211100148.000 011 \$a1269-0589 035 \$accn1269-0589 035 \$aEvry28289 100 \$a19960207a19959999k y0frey0103 ba 101 0 \$afre 102 \$aFR 106 \$ar 110 \$aaha   0 x  200 1 \$aArabesques\$bTexte imprimé\$fAbes 210 \$aMontpellier\$cABES\$d1995- 215 \$cIll. en noir et en coul.\$d30 cm 326 \$aTrimest. 530 1 \$aArabesques\$b(Montpellier) 606 \$3027287300\$aDocumentation\$302724640X\$xPériodiques\$2rameau 606 \$3027229424\$aBibliothèques\$302724640X\$xPériodiques\$2rameau 675 \$a027.7(44) 710 02\$3033702462\$aAgence bibliographique de l'enseignement supérieur\$cFrance\$4070 801 3\$aFR\$bAbes\$c20031211\$gAFNOR 801 3\$aFR\$bAbes\$c20031211\$gAFNOR 802 \$a07	<i>PPN 040466752</i>
<b>Niveau 2</b>	930 \$5341720001:078003113\$b341725201\$aCote\$jg 955 41\$5341720001:078003113\$i1997\$i1998 955 41\$5341720001:078003113\$i2000\$i\$j\$k\$a\$b\$c\$zcomm\$wlac	



ABES	DOSSIER DECRIVANT LES SPECIFICATIONS POUR LES ECHANGES DE DONNEES ENTRE LE SUDOC ET LES SIGB	PAGE 14/52
------	---	---------------

### 2.1.2. Notices bibliographiques en MARC 21/ANSEL

Selon le standard MARC21, dans les zones 6XX et 7XX, il n'y a pas de lien par les numéros PPN mais seulement les expansions des notices liées.

#### **Exemple 5 : la notice de l'exemple 1 en format MARC21 d'échange (affiché)**

Niveau 0	cam 22   4500 001 002427257 005 200504141631719.000 008 911118s1991 vp a fr 00  0 fre d 015 \$aFR09208326 017 \$aDL 91-31361\$bFR 020 \$a2-225-82510-6 (br)\$c320 F 024 3 \$a978222825101 035 \$afrBN013527611 035 \$asib0332035 035 \$aocm25235979 035 \$alm17202
1	035 \$5060882101\$a123456
Niveau 0	037 \$a9782225825101 040 \$aABES\$bfre\$eAFNOR 050 \$aQA76 080 \$a67\$2Ed. 1967 082 0 \$a670 100 1 \$aDesaintquentin, Jean-Marie. 245 12\$aL'informatique éclatée\$h[texte imprimé] :\$btendances actuelles, 1991-1993 /\$cJean-Marie Desaintquentin, Bernard Sauter,... ; préf. de B. Vergnes. 260 \$aParis ;\$aMilan ;\$aBarcelone :\$bMasson,\$c1991\$e(Impr. en Belgique) 300 \$aXIV-341 p. :\$bill. ;\$c24 cm. 440 0\$aStratégies et systèmes d'information,\$x1161-0433 500 \$aIndex. 650 7\$aTraitement réparti.\$2ram 650 7\$aInformatique\$xIndustrie et commerce.\$2ram 650 7\$aRéseaux d'ordinateurs.\$2ram 650 7\$aSystèmes, Conception de.\$2ram 700 1 \$aSauter, Bernard
Niveau 2	915 \$5060882101:081161387\$aV/B 8930 917 \$5060882101:081161387\$aaxx 930 \$5060882101:081161387\$b060882101\$eFNUS\$ju 999 \$5060882101:081161387\$zV/B 8930 915 \$5060882101:081161395\$aV/B 8931 917 \$5060882101:081161395\$aaxx 930 \$5060882101:081161395\$b060882101\$eFNUS\$ju 999 \$5060882101:081161395\$zV/B 8931

<b>ABES</b>	<b>DOSSIER DECRIVANT LES SPECIFICATIONS POUR LES ECHANGES DE DONNEES ENTRE LE SUDOC ET LES SIGB</b>	<b>PAGE 15/52</b>
-------------	---	-----------------------

### **2.1.3. Notices bibliographiques en UNIMARC/UTF8**

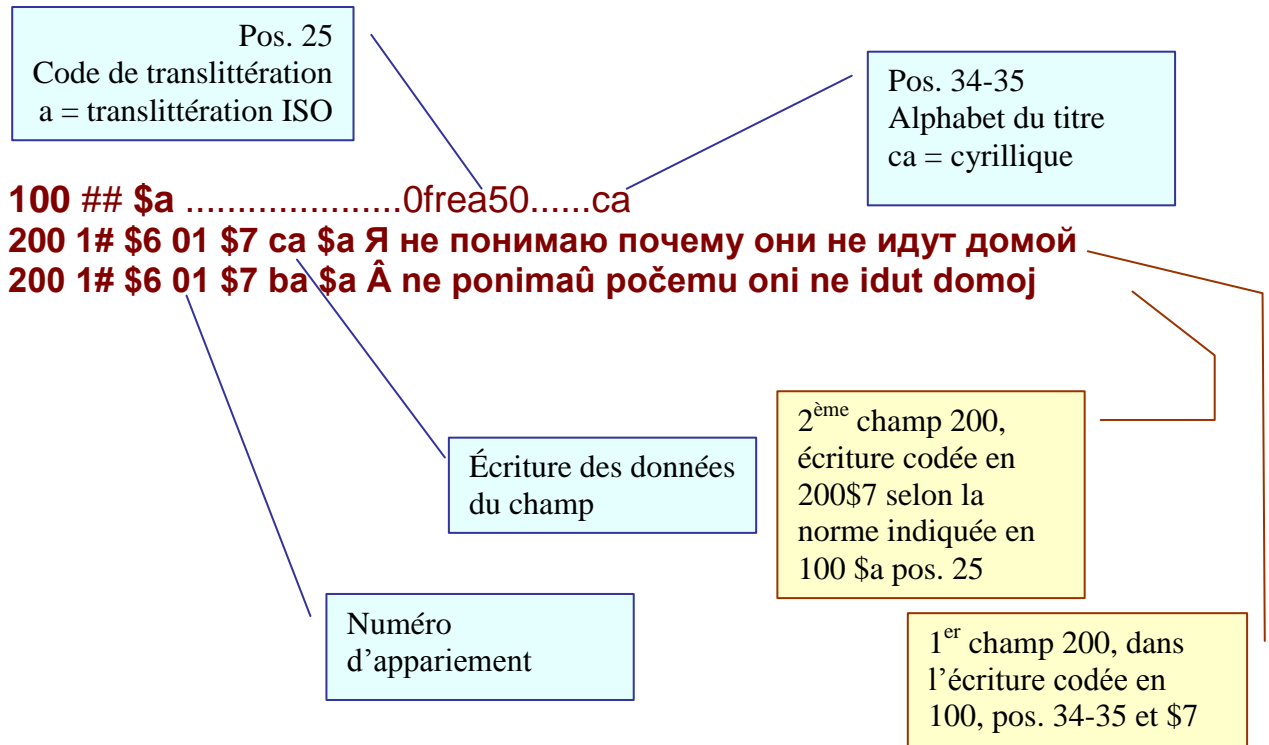
Dans les notices bibliographiques exportées en UTF8, les champs « écritures originales » des notices multi-écritures sont obligatoirement fournis.

Le modèle de travail est celui du format UNIMARC bibliographique pour les enregistrements multi-écritures (Manuel UNIMARC format bibliographique, 6<sup>e</sup> édition, 3.11 : traitement d'écritures différentes).

#### **Principes du modèle UNIMARC (notices bibliographiques)**

- ◆ **Écriture de la langue de catalogage** Elle est codée au niveau de la *notice* (champ 100, pos. 22-24).
- ◆ **Écriture des données.** Elle est codée au niveau de la *notice* (champ 100, pos. 34-35) pour ce qui concerne le titre propre, et, si besoin est dans le *champ* (sous-champ \$7, pos. 0-1 : écriture de la racine de la vedette).
- ◆ **Système de translittération.** Le système de translittération employé est codé au niveau de la *notice* (champ 100, \$a pos. 25).
- ◆ **Champs doublés.** La plupart des zones descriptives, les vedettes auteurs et titres seront écrites deux fois :
  - une occurrence dans l'écriture originale du document,
  - une occurrence en écriture latine selon un système de romanisation normalisé (ISO pour la plupart des écritures).
  - Champs UNIMARC concernés : 200, 205, 206, 207, 208, 210, 225, 327, 359 [pas doublée, mais susceptible d'être présente en écriture originale], 4XX, 5XX, 600, 601, 602, 605, 7XX.
    - \$6 : présent dans chaque champ doublé. Il contient un *numéro d'appariement*, identique dans les \$6 de chaque champ doublé. Tout nouveau couple doit avoir un nouveau \$6.
    - \$7 : présent dans chaque champ doublé. Il contient le *code de l'écriture* de catalogage du champ.

**NB :** Dans le Sudoc il a semblé plus cohérent d'introduire dès le départ un \$7 dans tous les champs doublés [et non dans les seuls champs dont l'écriture n'est pas celle qui est indiquée en 100 pos. 34-35].



**NB.** Les champs contenant les données dans l'écriture originale du document peuvent contenir aussi des données en caractères latins. Par exemple, dans le champ 200, l'indication générale du type de document (**\$b**) est toujours écrite dans la langue de catalogage — donc en caractères latins dans le cas du *Sudoc* :

2001#**\$601 \$7** ca **\$a**Я не понимаю почему они не идут домой**\$b**Texte imprimé

ABES	DOSSIER DECRIVANT LES SPECIFICATIONS POUR LES ECHANGES DE DONNEES ENTRE LE SUDOC ET LES SIGB	PAGE 17/52
------	---	---------------

## Exemple 6 : notice bibliographique « multi-écritures » en format UNIMARC d'échange (affiché : commande AFF UNU dans WinIBW)

```

****nam0 2200409 i 450
001 <PPN>
005 20050728104748.000
010 ##$a5-7390-0417-9$bOlimp
010 ##$a5-7841-0461-6$bAST
100 ##$a20050728d1997....|||Ofrea50.....ca
101 0#$arus
102 ##$aRU
105 ##$ay |||||
200 1#$601$7ca$aДраматические произведения$bTexte imprimé$aРоманы$aПовести$fA.
Пушкин$g[Предисл., коммент., справ. и метод. материалы Г.Г. Красухина]
200 1#$601$7ba$aDramatičeskie proizvedeniâ$bTexte imprimé$aRomany$aPovesti$fA.
Puškin$g[Predisl., koment., sprav. i metod. materialy G.G. Krasuhina]
210 ##$602$7ca$aМосква$cОлимп$aНазрань$cACT$d1997
210 ##$602$7ba$aMoskva$cOlimp$aNazpan'cAST$d1997
215 ##$a701 p.$d21 cm
225 2#$603$7ca$aШкола классики$eКниги для ученика и учителя
225 2#$603$7ba$aŠkola klassiki$eKnigi dlâ učenika i učitelâ
320 ##$aBibliogr. p. 698-699
327 1#$604$7ca$aПовести покойного Ивана Петровича Белкина$aДубровский$aПиковая
дама$aКапитанская дочка$aБорис Годунов$aСкупой рыцарь$aМоцарт и Сальери$aКаменный
гость$a Пир во время чумы
327 1#$604$7ba$aPovesti pokojnogo Ivana Petroviča Belkina$aDubrovskij$aPikovaâ
dama$aKapitanskaâ dočka$aBoris Godunov$aSkupoj rycar'$aMocart i Sal'eri$aKamennyj gost'$aPir
vo vremâ čumy
410 |$605$7ca$aШкола классики$x0000-0000
410 |$605$7ba$aŠkola klassiki$x0000-0000
464 |$606$7ca$aПовести покойного Ивана Петровича Белкина
464 |$606$7ba$aPovesti pokojnogo Ivana Petroviča Belkina
464 |$607$7ca$aДубровский
464 |$607$7ba$aDubrovskij

[...]
464 |$613$7ca$aКаменный гость
464 |$613$7ba$aKamennyj gost'
464 |$614$7ca$aПир во время чумы
464 |$614$7ba$aPir vo vremâ čumy
700 #1$615$7ca$a3088805999$aПушкин$bАлександр Сергеевич$f1799-1837$4070
700 #1$615$7ba$a3088805999$aPouchkine$bAleksandr Sergeevitch$f1799-1837$4070
702 #1$616$7ca$aКрасухин$bГеннадий Григорьевич$4220
702 #1$616$7ba$aKrasuhin$bGennadij Grigor'evič$4220
801 #2$aFR$bAbes$c20050728$gAFNOR
801 #1$aRU$bNLR$c19980128

```

**NB :** Ceci est l'export UTF8 standard. Les établissements qui le souhaitent pourront récupérer, dans les champs doublés liés à une autorité, **la forme translittérée** [7XX de la notice autorité] (au lieu de la forme courante [2XX de la notice d'autorité]), par exemple, dans la notice ci-dessus :

```
700 #1$615$7ba$a3088805999$aPuškin$bAleksandr Sergeevič$f1799-1837$4070
```

## 2.2. Notices d'autorité

Les formats d'échange des notices d'autorité proposés sont :

- **UNIMARC Autorité** avec les jeux de caractères **ISO646 et ISO5426**.
- **MARC 21 Autorité** avec les jeux de caractères **ASCII** (basic latin) et **ANSEL** (extended latin).
- **UNIMARC Autorité** avec le jeu de caractères **UNICODE / UTF8**.
- **MARC 21 Autorité** avec le jeu de caractères **UNICODE / UTF8**.

Avec les formats d'export UNIMARC/ISO5426 et MARC 21/ANSEL, les champs « écritures originales » des notices d'autorité multi-écritures ne sont pas exportés.

Avec les formats d'export UNIMARC/UTF8 et MARC21/UTF8, les champs « écritures originales » des notices d'autorité multi-écritures sont **obligatoirement** exportés.

Correspondance entre les types d'autorité catalogués en zone 008 et le label:

<i>Type d'autorité</i>	<i>Format de catalogage (positions 1 et 2 de la zone 008 de catalogage)</i>	<i>Exportation dans le label (positions 6)l</i>	<i>(position 9 du label)</i>
<i>Personne physique</i>	<i>Tp</i>	<i>x, y ou z</i>	<i>a</i>
<i>Collectivité / Congrès</i>	<i>Tb</i>	<i>x, y ou z</i>	<i>b</i>
<i>Titre uniforme</i>	<i>Tu</i>	<i>x, y ou z</i>	<i>f</i>
<i>Auteur/titre</i>	<i>Tq</i>	<i>x, y ou z</i>	<i>h</i>
<i>Noms communs RAMEAU</i>	<i>Td</i>	<i>x, y ou z</i>	<i>j</i>
<i>Nom géographique</i>	<i>Tg</i>	<i>x, y ou z</i>	<i>c</i>
<i>FMeSH</i>	<i>Tl</i>	<i>x, y ou z</i>	<i>j</i>
<i>Descripteur chronologique</i>	<i>Tz</i>	<i>x, y ou z</i>	<i>j</i>
<i>Nom de famille</i>	<i>Ta</i>	<i>x, y ou z</i>	<i>e</i>
<i>Nom de marque</i>	<i>Tm</i>	<i>x, y ou z</i>	<i>d</i>
<i>Notice de centre de ressources (RCR)</i>	<i>Tw</i>	<i>Ces notices ne sont pas exportées vers les SIGB</i>	

<b>ABES</b>	<b>DOSSIER DECRIVANT LES SPECIFICATIONS POUR LES ECHANGES DE DONNEES ENTRE LE SUDOC ET LES SIGB</b>	<b>PAGE 19/52</b>
-------------	---	-----------------------

### 2.2.1. Notices d'autorité en UNIMARC Autorité / Iso 5426

Vous trouverez deux documents concernant l'export des notices d'autorité sur le site Web de l'ABES ([www.abes.fr](http://www.abes.fr)) dans **Sudoc ► Produire dans le Sudoc ► Formats d'échange** (descendre dans la page au chapitre « format d'échange des données d'autorité) :

- [Format Unimarc/A des données d'autorité utilisé par le Sudoc \(document principal\)](#)
- [Table des données codées](#)

Ces documents ont été rédigés en 2003 lors de la mise en conformité du Sudoc avec la mise à jour du format UNIMARC et revus en 2007.

### **Exemple 7: notice d'autorité liée à la notice bibliographique de l'exemple 1 (format UNIMARC d'échange affiché)**

<pre> cx j22 3 45 001 027303985 005 20040325174840.000 035 \$afrBN001596464 035 \$aFRBNF119375175 100 \$a19810323afrey0103 ba0 106 \$a2\$b1\$c1 152 \$brameau 250 \$7ba0yba0y\$8frefre\$9#\$aInformatique\$xIndustrie et commerce  450 \$7ba0yba0y\$8frefre\$9#\$aIndustrie informatique 550 \$3029631874\$5h\$7ba0yba0y\$8frefre\$aBoutiques informatiques 550 \$3027742601\$5h\$7ba0yba0y\$8frefre\$aContrats informatiques 550 \$3033364095\$5h\$7ba0yba0y\$8frefre\$aJeux vidéo\$xIndustrie et commerce 550 \$3028343662\$5h\$7ba0yba0y\$8frefre\$aLogiciels\$xIndustrie et commerce 550 \$302735248X\$5h\$7ba0yba0y\$8frefre\$aOrdinateurs\$xIndustrie et commerce 550 \$3031867294\$5h\$7ba0yba0y\$8frefre\$aProgiciels\$xIndustrie et commerce 550 \$3027425320\$5h\$7ba0yba0y\$8frefr\$aServices informatiques\$xIndustrie et commerce 550 \$3027789551\$5h\$7ba0yba0y\$8frefre\$aSociétés de services en ingénierie informatique 550 \$3055845142\$5h\$7ba0yba0y\$8frefre\$aVidéomatique \$xIndustrie et commerce 550 \$3059307269\$5h\$7ba0yba0y\$8frefre\$aInfographie\$xIndustrie et commerce 550 \$3027439887\$5g\$7ba0yba0y\$8frefre\$aIndustries de pointe 686 \$a330\$cÉconomie politique\$2Note de regroupement par domaine 801 0\$aFR\$bBnF\$c2001091 </pre>	<p>PPN 02703985</p> <p><i>Forme retenue, affichée dans la notice bibliographique de l'exemple 1 (deuxième zone 606)</i></p>
--	---

<b>ABES</b>	<b>DOSSIER DECRIVANT LES SPECIFICATIONS POUR LES ECHANGES DE DONNEES ENTRE LE SUDOC ET LES SIGB</b>	<b>PAGE 20/52</b>
-------------	---	-----------------------

### 2.2.2. Notices d'autorité en MARC 21 Autorité / Ansel

#### **Exemple 8 : notice d'autorité liée à la notice bibliographique de l'exemple 1 (format MARC 21 d'échange affiché)**

<p>cz 22 n 4500  001 027303985  005 200403251748.4  008 810323infazznn     a ana  d  035 \$a(frBN)001596464  035 \$a(FRBNF)119375175\$z(FRBNF)11937517  040 \$aBnF\$bfre\$eAFNOR  072 7\$2Note de regroupement par domaine  150 \$aInformatique\$xIndustrie et commerce</p> <p>450 \$aIndustrie informatique  550 \$wh\$0029631874\$aBoutiques informatiques  550 \$wh\$0027742601\$aContrats informatiques  550 \$wh\$0033364095\$aJeux vidéo\$xIndustrie et commerce  550 \$wh\$0028343662\$aLogiciels\$xIndustrie et commerce  550 \$wh\$002735248X\$aOrdinateurs\$xIndustrie et commerce  550 \$wh\$0031867294\$aProgiciels\$xIndustrie et commerce  550 \$wh\$0027425320\$aServices informatiques\$xIndustrie et commerce  550 \$wh\$0027789551\$aSociétés de services en ingénierie informatique  550 \$wh\$0055845142\$aVidéomatique\$xIndustrie et commerce  550 \$wh\$0059307269\$aInfographie\$xIndustrie et commerce  550 \$wg\$0027439887\$aIndustries de pointe  667 \$aComputer industry (May Subd Geog)</p>	<p>PPN 02703985</p> <p><i>Forme retenue, affichée dans la notice bibliographique à laquelle elle est liée (ex. 1, deuxième zone 606)</i></p>
--	--

### 2.2.3. Notices d'autorité en UNIMARC / UTF8

Le modèle de travail est celui du format UNIMARC autorités pour les enregistrements multi-écritures (cf. *UNIMARC Manual, authorities format, 2<sup>nd</sup> rev. and enlarged ed.*, Alternative script data, p. 16).

#### **Principes du modèle UNIMARC (notices d'autorité)**

- ◆ **Écriture de la langue de catalogage.** Elle est codée au niveau de la *notice* (champ 100, pos. 21-22) et si besoin est dans les champs (sous-champ \$7, pos. 0-3)
- ◆ **Écriture des données.** Elle est codée au niveau du *champ* (sous-champ \$7, pos. 0-3 : écriture des qualificatifs ; et pos. 4-6 : écriture de la racine de la vedette)
- ◆ **Système de translittération.** Le système de translittération employé pour le premier champ 2XX est codé au niveau de la *notice* (champ 100, pos. 12) et du *champ* (sous-champ \$7, pos. 7). Le système de translittération employé pour les autres champs est codé au niveau du *champ* (sous-champ \$7, pos. 4 et pos. 7).
- ◆ **Champs doublés.** Les champs 2XX (sauf 250), 4XX (sauf 450), 5XX (sauf 550), 7XX (sauf 750), 810 peuvent être doublés en raison d'une différence d'écriture :

- \$6 : présent dans chaque champ doublé. Il contient :
  - une information sur la justification de la répétition du champ
  - un *numéro d'appariement*, identique dans les \$6 de chaque champ doublé.
- ◆ *Langue de catalogage, langue des données.* La langue de catalogage est codée dans le champ 100, pos. 9-11. La langue des données est codée dans chaque champ (sous-champ \$8, pos. 0-2 : langue des qualificatifs ; pos. 3-5 : langue de la racine de la vedette).

**100 ##\$a19870212afrey50 ba0**

fre Langue de catalogage : français  
 y Translittération employée dans le premier champ 200 : pas de translittération  
 50 Jeux de caractères : Unicode  
 ba Écriture principale de la notice : latin  
 0 Direction de l'écriture principale de la notice : de gauche à droite

**200 #1\$7ba0yca0y\$8frerus\$90\$aПушкин\$bАлександр Сергеевич\$f1799-1837**

**\$7** *Écriture de catalogage et écriture de la racine de la vedette*  
 ba Qualificatifs — Écriture : latin  
 0 Qualificatifs — Direction de l'écriture : de gauche à droite  
 y Qualificatifs — Pas de translittération  
 ca Racine de la vedette — Écriture : cyrillique  
 0 Racine de la vedette — Direction de l'écriture : de gauche à droite  
 y Racine de la vedette — Pas de translittération

**\$8** *Langue de catalogage et langue de la racine de la vedette*

fre Langue des qualificatifs : français  
 rus Langue de la racine de la vedette : russe

**200 #1\$7ba0yba0a\$8frerus\$90\$aPuškin\$bAleksandr Sergeevič\$f1799-1837**

**\$7** *Écriture de catalogage et écriture de la racine de la vedette*  
 ba Qualificatifs — Écriture : latin  
 0 Qualificatifs — Direction de l'écriture : de gauche à droite  
 y Qualificatifs — Pas de translittération  
 ba Racine de la vedette — Écriture : latin  
 0 Racine de la vedette — Direction de l'écriture : de gauche à droite  
 a Racine de la vedette — Translittération ISO

**\$8** *Langue de catalogage et langue de la racine de la vedette*

fre Langue des qualificatifs : français  
 rus Langue de la racine de la vedette : russe

<b>ABES</b>	<b>DOSSIER DECRIVANT LES SPECIFICATIONS POUR LES ECHANGES DE DONNEES ENTRE LE SUDOC ET LES SIGB</b>	<b>PAGE 22/52</b>
-------------	---	-----------------------

### Exemple 9 : notice d'autorité « multi-écritures » en format UNIMARC d'échange (affiché)

```

nx a22 3 45
001 088805999
005 20050728104656.000
100 ##$a20050728afrey50 ba0
101 ##$arus
102 ##$aRU
103 ##$a 1799 1837
106 ##$a0$b1$c0
120 ##$aba
152 ##$aAFNOR
200 #1$6a01$7ba0yca0y$8frerus$90$aПушкин$bАлександр Сергеевич$f1799-1837
200 #1$6a01$7ba0yba0a$8frerus$90$aPouchkine$bAleksandr Sergeevitch$f1799-1837
400 #1$6a02$7ba0yca0y$8frerus$9$aПушкин$bА. С.
400 #1$6a02$7ba0yba0a$8frerus$9$aPuškin$bA. S.
400 #1$7ba0yba0b$9$aPouchkin$bAleksandr Sergeevitch
400 #1$7ba0yba0y$9$aPouchkine$bAlexandre
400 #1$7ba0yba0y$9$aPouchkine$bAlexandre Sergeïevitch
400 #1$7ba0yba0y$9$aPushkin$bAlexander
700 #1$7ba0yba0e$8frerus$91$aPuškin$bAleksandr Sergeevič$f1799-1837
801 #2$aFR$bABES$c20050728
810 ##$6a03$7ba0yca0y$aДраматические произведения ; Романы ; Повести / А. Пушкин.
Олимп : АСТ, 1997
810 ##$6a03$7ba0aba0a$aDramatičeskie proizvedeniâ ; Romany ; Povesti / A. Puškin. Olimp : AST,
1997
810 ##$aBoris Godounov / Alexandre Pouchkine ; [trad. par O. Lanceray], 1982
810 ##$aBN Service russe

```

<b>ABES</b>	<b>DOSSIER DECRIVANT LES SPECIFICATIONS POUR LES ECHANGES DE DONNEES ENTRE LE SUDOC ET LES SIGB</b>	<b>PAGE</b> 23/52
-------------	---	----------------------

## ***2.3. Données locales et d'exemplaire***

Les données locales et d'exemplaire, quel que soit le format d'échange des notices bibliographiques (UNIMARC ou MARC 21), sont envoyées dans un format d'échange issu des recommandations sur l'échange des données d'exemplaire, élaborées conjointement par l'ABES, la Bibliothèque nationale de France, la Direction du livre et de la lecture du Ministère de la culture et la Sous-direction des bibliothèques et de la documentation du Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

Les adaptations apportées à ce format pour le Sudoc ont été intégrées dans la description du format disponible sur le site Web de l'ABES (<http://www.abes.fr>). Voir la page [Sudoc ► Produire dans le Sudoc ► Formats d'échange](#) et descendre au paragraphe *Formats d'échange des données bibliographiques locales (niveau 1) et des données d'exemplaire (niveau 2)*.

### **2.3.1. Données locales de niveau 1**

Les données locales de niveau 1 sont communes à tous les exemplaires d'une notice pour un ILN. Aucune donnée locale de niveau 1 n'est obligatoire, il est même conseillé aux bibliothèques de les utiliser avec parcimonie.

Les données locales de niveau 1 sont exportées **au seul ILN concerné, au milieu des données de niveau 0**. Conformément aux recommandations sur l'échange des données locales, une sous-zone **\$5** est générée automatiquement par le Sudoc lors de l'extraction des notices bibliographiques pour permettre aux systèmes locaux de les reconnaître. Dans cette sous-zone **\$5**, on trouve pour les données de niveau 1 le RCR de la première bibliothèque de l'ILN qui s'est localisée sur la notice bibliographique dans le Sudoc (cf. zone L035, devenue une 035 dans l'exemple 1 notice en UNIMARC).

#### **Liste des données locales de niveau 1 exportées (en format d'échange UNIMARC et MARC21, le préfixe « L » disparaît)**

- [L012](#) Empreinte identifiant le document (utilisation déconseillée en catalogage, utiliser E012)
- [L035](#) Numéro de notice locale
- [L316](#) Note sur l'exemplaire (utilisation déconseillée en catalogage, utiliser E316)
- [L317](#) Note sur la provenance (utilisation déconseillée en catalogage, utiliser E 317)
- [L318](#) Note sur les actions de préservation (utilisation déconseillée en catalogage, utiliser E 318)
- [L319](#) Note sur l'accès et la reproduction (utilisation déconseillée en catalogage, utiliser E 319)
- [L600](#) Vedette matière nom de personne de niveau local
- [L601](#) Vedette matière collectivité de niveau local
- [L602](#) Vedette matière nom générique de famille de niveau local
- [L606](#) Vedette matière nom commun de niveau local
- [L686](#) Autre classification, niveau local
- [L701](#) Nom de personne - Autre mention de responsabilité principale [coauteur]
- [L702](#) Nom de personne - Mention de responsabilité secondaire [auteur secondaire]
- [L712](#) Collectivité - Mention de responsabilité secondaire [auteur secondaire]
- [L722](#) Nom générique de famille - Mention de responsabilité secondaire [auteur secondaire]

<b>ABES</b>	<b>DOSSIER DECRIVANT LES SPECIFICATIONS POUR LES ECHANGES DE DONNEES ENTRE LE SUDOC ET LES SIGB</b>	<b>PAGE</b> 24/52
-------------	---	----------------------

### **2.3.2. Données d'exemplaire de niveau 2**

Les données bibliographiques de niveau 2 sont spécifiques à un exemplaire donné.

Liste des données bibliographiques d'exemplaire de niveau 2 exportées

- [915](#) Numéro de gestion
- [917](#) Données codées sur le prêt, le dépôt, la communication et la reproduction
- [919](#) Référence dans le système local
- [930](#) Localisation et cote
- [931](#) Ancienne cote
- [932](#) Future cote
- [955](#) Etat de collection des publications en série, unités bibliographiques principales
- [956](#) Etat de collection des publications en série, unités bibliographiques secondaires - suppléments et matériel d'accompagnement
- [957](#) Etat de collection des publications en série, unités bibliographiques secondaires - tables et index
- [958](#) Nom et importance matérielle d'une partie
- [990](#) Note de contenu propre à l'établissement
- [991](#) Indexation locale
- [992](#) Classification locale
- [E012](#) Empreinte
- [E316](#) Note sur l'exemplaire
- [E317](#) Note sur la provenance
- [E318](#) Note sur les actions de préservation
- [E319](#) Note sur l'accès et la reproduction
- [E621](#) Lieu et date de provenance
- [E702](#) Nom de personne - Mention de responsabilité secondaire [auteur secondaire]
- [E712](#) Collectivité - Mention de responsabilité secondaire [auteur secondaire]
- [E722](#) Nom générique de famille - Mention de responsabilité secondaire [auteur secondaire]
- [E856](#) Localisation électronique et accès

Les zones « EXXX » saisies ainsi avec WinIBW sont exportées **au seul ILN concerné, au milieu des données de niveau 0** (le préfixe E est retiré dans le format d'échange).

Comme pour les zones locales de niveau 1 et conformément aux recommandations sur l'échange des données locales, une sous-zone **\$5** générée automatiquement est présente dans ces zones en export afin de permettre aux systèmes locaux de les reconnaître.

Pour les données d'exemplaire, elle contient le RCR suivi de deux points puis du numéro d'exemplaire dans la base Sudoc appelé *EPN*<sup>1</sup>. Cette donnée permet également de faire l'appariement des zones pour un exemplaire.

- **Il ne faut pas utiliser le RCR de la zone \$5 pour récupérer le RCR de localisation :** officiellement le RCR de localisation se trouve en **930 \$b**.
- L'EPN doit être utilisé par le SIGB pour faire l'appariement des données d'exemplaire, **mais il est conseillé de ne pas garder ce numéro en local car il peut changer.**

<sup>1</sup> L'EPN est composé de neuf chiffres.

<b>ABES</b>	<b>DOSSIER DECRIVANT LES SPECIFICATIONS POUR LES ECHANGES DE DONNEES ENTRE LE SUDOC ET LES SIGB</b>	<b>PAGE 25/52</b>
-------------	---	-----------------------

**Les données d'exemplaire obligatoires sont :**

- **le RCR (identifiant de la bibliothèque qui possède le document)**
- **le statut (prêtable ou non) dans le cadre du prêt entre bibliothèques**
- **l'état de collection pour une publication en série.**

Dans le format d'échange des données d'exemplaire, les zones suivantes sont utilisées pour ces données obligatoires :

- **zone 930 = localisation et cote**  
**\$5** : identifiant de l'exemplaire (RCR : n° notice d'exemplaire dans la base Sudoc)  
**\$b** : localisation (RCR)  
**\$j** : statut PEB
- **zone 955 = état de collection des publications en série**  
**\$5** : identification de l'exemplaire (RCR:n° notice d'exemplaire dans la base Sudoc)  
**\$c, a, b, k, j, i, g, z, w** : état de collection

#### **2.3.2.1. Export de la zone 930:**

La sous zone **\$b** contient le RCR de localisation sur 9 caractères (ex : **\$b060882101**).

La sous-zone **\$j** contient le statut PEB sur 1 caractère. Les codes suivants sont utilisés :

- **a** en acquisition, code à utiliser en lien avec les notices d'acquisition
- **b** consultable sur place dans l'établissement demandeur

A utiliser pour les documents (thèses, livres anciens ou rares, etc.) qui ne peuvent sortir de l'établissement demandeur.

- **u** disponible pour le PEB
- **s** PEB soumis à condition
- **i** non disponible pour le PEB : ce code concerne uniquement les notices ayant servi à la constitution initiale du Sudoc. Pour les nouveaux exemplaires, le code **g** doit être utilisé.
- **f** disponible sous forme de reproduction pour le PEB
- **g** non disponible pour le PEB

#### **2.3.2.2. Export de la zone 955**

Zone 955 exportée

- **\$c** série (début ou fin de collection)
- **\$a** volume (début ou fin de collection)
- **\$b** numéro (début ou fin de collection)
- **\$k** jour (début ou fin de collection)
- **\$j** mois (début ou fin de collection)
- **\$i** année (début ou fin de collection)
- **\$g** sous-zone utilisée pour la séparation de séquences de publication
- **\$z** commentaire
- **\$w** mention de lacune
- **\$r** état de collection décrit sous forme textuelle

**NB : 955\$r** - (les informations de cette sous-zone sont reconstituées à l'export, à partir de la zone 955 de catalogage).

<b>ABES</b>	<b>DOSSIER DECRIVANT LES SPECIFICATIONS POUR LES ECHANGES DE DONNEES ENTRE LE SUDOC ET LES SIGB</b>	<b>PAGE</b> 26/52
-------------	---	----------------------

Options choisies dans le Sudoc :

- la sous-zone 955\$r est générée en dernière sous-zone de la dernière 955 exportée.
- la sous-zone 955\$r est exportée comme affichée dans le Sudoc (sans virgule pour séparer numéro et volume par exemple)
- la sous-zone 955\$r est exportée aussi quand il y a une 955\$1 (on conserve les xx dernières années – qui génère une 916 en export) ou une 955\$2 (on conserve depuis 19XX)

➤ *Cas des publications qui ne sont conservées que pendant une durée limitée*

**6 mois dans l'exemple**

Notice **PPN 055793630**

Titre : **Test export des exemplaires. 1, Publications conservées pendant une durée limitée**

Traitement catalographique :

**955 41\$16M**

**NB** : Derrière \$1 il peut y avoir 1 ou 2 caractères numériques. Derrière les caractères numériques, l'un des 4 codes suivants : J (jours), S (semaines), M (mois) ou A(Années).

Affichage public Sudoc :

**Durée de conservation : 6 mois**

Export :

**916 \$5 341720001:368491099\$a4d6m - [916 \$a positions 3, 4 (et 5 si nécessaire)]**

**955 \$5 341720001:368491099\$rConservé pendant 6 mois**

\$5 = n° RCR (identifiant de la bibliothèque) : numéro de l'exemplaire dans le Sudoc (= EPN)

➤ *Cas des publications conservées sans interruption depuis une année donnée*

Traitement catalographique :

**955 41\$21995**

**NB** : Derrière \$2 on indique l'année de début de conservation de la collection. La forme autorisée est : AAAA , soit par exemple 1995, à l'exclusion de toute autre forme.

Affichage public Sudoc :

**Conservé depuis 1995**

Export :

**955 \$5 341720001:368491099\$rConservé depuis 1995**

\$5 = n° RCR (identifiant de la bibliothèque) : numéro de l'exemplaire dans Sudoc (= EPN)

➤ *. Cas des publications conservées sans interruption depuis une date et un n° donnés*

<b>ABES</b>	<b>DOSSIER DECRIVANT LES SPECIFICATIONS POUR LES ECHANGES DE DONNEES ENTRE LE SUDOC ET LES SIGB</b>	<b>PAGE 27/52</b>
-------------	---	-----------------------

Notice **PPN 055793711**

Titre : **Test export des exemplaires. 1, Publications conservées sans interruption depuis une date donnée**

Traitement catalographique :

Publication conservée depuis le n°1, vol. 1, 1<sup>ère</sup> série, du 1<sup>er</sup> janvier 1990.

**955 41\$fSér. 1\$d1\$e1\$b01\$cjan\$a1990-**

**\$f** = série

**\$d** = n° de volume

**\$e** = numéro

**\$b** = jour

**\$c** = mois

**\$a** = année

- indique que la bibliothèque continue à recevoir la publication.

**NB** : Ces sous-zones sont rarement toutes présentes en même temps. Elles sont toujours dans cet ordre.

Affichage public Sudoc :

**Etat de collection: Sér. 1 vol. 1 no. 1 (01-jan-1990) -...**

Export :

**955 41\$5341722102:139850805\$cSér. 1\$a1\$b1\$k01\$jjan\$i1990\$i\$j\$k\$a\$b\$c\$rSér. 1 vol. 1 no. 1 (01-jan-1990)-...**

**\$c** (export) = **\$f** (catalogage)

**\$a** = **\$d**

**\$b** = **\$e**

**\$k** = **\$b**

**\$j** = **\$c**

**\$i** = **\$a**

**\$i\$j\$k\$a\$b\$c** = -

**\$r**

**NB** : Les sous-zones avec contenu sont toujours dans cet ordre (si présentes).

Les sous-zones sans contenu sont toujours dans cet ordre et remplacent le tiret du catalogage (indication que l'abonnement est toujours en cours).

➤ *Cas des publications conservées pendant une période donnée*

Notice **PPN 055793754**

Titre : **Test export des exemplaires. 1, Publications conservées pendant une période donnée.**

<b>ABES</b>	<b>DOSSIER DECRIVANT LES SPECIFICATIONS POUR LES ECHANGES DE DONNEES ENTRE LE SUDOC ET LES SIGB</b>	<b>PAGE 28/52</b>
-------------	---	-----------------------

Traitement catalographique :

Publication conservée depuis le n°1, vol. 1, 1<sup>ère</sup> série, du 1<sup>er</sup> janvier 1990 jusqu'au n°12, vol.10, 2<sup>ème</sup> sér., du 31 décembre 1999.

**955 41\$fSér. 1\$d1\$e1\$b01\$cyan\$a1990\$psér.2\$n10\$o12\$i31\$mdec\$k1999**

On retrouve l'équivalent des sous-zones employées pour le début (ici pour la fin de collection).

**\$p** = série

**\$n** = n° de volume

**\$o** = numéro

**\$l** = jour

**\$m** = mois

**\$k** = année

**NB** : Ces sous-zones sont rarement toutes présentes en même temps. Elles sont toujours dans cet ordre.

Affichage public Sudoc :

**Etat de collection: Sér. 1 vol. 1 no. 1 (01-jan-1990) -Sér.2 vol. 10 no. 12 (31-dec-1999)**

Export :

**955 41\$5 341720001:368491838 \$cSér. 1\$a1\$b1\$k01\$jjan\$i1990\$csér.2\$a10\$b12\$k31  
\$jdec\$i1999\$rSér. 1 vol. 1 no. 1 (01-jan-1990) – Sér. 2 vol. 10 no. 12 (31-déc-1999)**

**\$c** (export) = **\$p** (catalogage groupe fin)

**\$a** = **\$n**

**\$b** = **\$o**

**\$k** = **\$l**

**\$j** = **\$m**

**\$i** = **\$k**

**\$r**

**NB** : Les sous-zones avec contenu sont toujours dans cet ordre (si présentes).

L'absence de sous-zones sans contenu indique que l'abonnement est terminé.

➤ *Commentaires et mentions de lacunes*

Notice **PPN 055793797**

Titre : **Test export des exemplaires. 1, Commentaires et mention de lacunes**

Traitement catalographique :

<b>ABES</b>	<b>DOSSIER DECRIVANT LES SPECIFICATIONS POUR LES ECHANGES DE DONNEES ENTRE LE SUDOC ET LES SIGB</b>	<b>PAGE 29/52</b>
-------------	---	-----------------------

Le commentaire s'applique à l'ensemble de la collection. Il n'est pas répétable en 955. Il en est de même pour la mention de lacunes.

Place de ces deux sous-zones (exemplaire 1 = abonnement en cours ; exemplaire 2 = abonnement terminé) :

**ex. 1 : 955 41\$d1\$a1990-\$4Commentaires\$7lacunes en 1997**

**ex. 2 : 955 41\$a1990\$k1999\$4Commentaires\$7lacunes en 1997**

**NB** : Ces deux sous-zones sont toujours en fin de 955, dans cet ordre.

Affichage public Sudoc :

**ex. 1 : Etat de collection: vol. 1 (1990) -.... [Commentaires] [lacunes en 1997]**

**ex. 2 : Etat de collection: (1990) -(1999) [Commentaires] [lacunes en 1997]**

Export :

**ex. 1 :**

**955 41\$5341722102:139851313\$a1\$i1990\$i\$j\$k\$a\$b\$c\$zCommentaires\$wlacunes en 1997\$r vol. 1 (1990)-....**

**ex. 2 :**

**955 41\$5341722102:139851321\$i1990\$i1999\$zCommentaires\$wlacunes en 1997\$r(1990) - (1999)**

**\$z** (export) = **\$4** (catalogage)

**\$w** (export) = **\$7** (catalogage)

**NB** : Ces sous-zones sont toujours dans cet ordre en fin de 955 (si présentes).

### ➤ *Cas des collections lacunaires*

Par "lacunaires", il faut entendre ici identification précise de la période lacunaire, par opposition à **\$7** qui est plus imprécis.

Ex. : **\$7**lacunes en 1997 (les numéros manquants ne sont pas identifiés), différent de : collection conservée entre 1990 et 1996, puis depuis 1998.

Notice **PPN 055793851**

Titre : **Test export des exemplaires. 1, Cas des collections lacunaires**

Traitement catalographique :

**955 41\$d1\$a1990\$k1996\$0 \$a1998-\$4Commentaires\$7lacunes en 1992**

La description est découpée en séquences, chaque séquence ayant un début et une fin (sauf la dernière séquence qui peut n'avoir qu'un début).

Les séquences sont séparées par "dollar zéro espace".

**NB** : Commentaires et mention de lacunes sont toujours en fin de 955 (si présents).

Affichage public Sudoc :

**Etat de collection : vol. 1 (1990) -(1996) ; (1998) -.... [Commentaires] [lacunes en 1992]**

**NB** : Le point-virgule sépare les séquences en affichage

Export :

<b>ABES</b>	<b>DOSSIER DECRIVANT LES SPECIFICATIONS POUR LES ECHANGES DE DONNEES ENTRE LE SUDOC ET LES SIGB</b>	<b>PAGE</b> 30/52
-------------	---	----------------------

**955 41\$5341720001:368492281\$a1\$i1990\$i1996**  
**955 \$5341720001:368492281\$i1998\$i\$j\$k\$a\$b\$zCommentaires\$wLacunes en 1992\$r**  
 vol. 1 (1990) -(1996) ; (1998) -....

En export, il y a autant de 955 que de séquences, et toutes ces 955 ont le même \$5.  
 Seule la première 955 contient les indicateurs.  
 Seule la dernière 955 contient commentaires et mention de lacunes (\$z, \$w) (ainsi que l'état de collection sous forme textuelle, \$r).

➤ *Cas des publications dont la date de publication est différente de la date de recouvrement*

Certaines publications peuvent être éditées bien après leur rédaction.  
 La date de recouvrement est la date à laquelle les informations ont été collectées (par exemple). La date de publication est la date à laquelle la revue a été imprimée et diffusée.

Notice **PPN 055793908**

**Titre : Test export des exemplaires. 1, Cas des publications dont la date de publication est différente de la date de recouvrement**

Traitement catalographique :

On veut dire ici qu'on conserve les numéros d'une collection publiée avec deux ans de décalage entre publication et recouvrement.

On conserve de 1990 [publication] (=1988 recouvrement) jusqu'à 1996 [publication] (=1994 recouvrement), et depuis 1998 [publication] (=1996 recouvrement).

**955 41\$a1990\$k1996\$5 \$a1988\$k1994\$0 \$a1998\$5 \$a1996-**

Le principe de catalogage est :

Séquence de publication, dollar cinq espace, séquence de recouvrement équivalente à la séquence de publication.

Ici donc :

**\$a1990\$k1996** (publication) a pour équivalent **\$a1988\$k1994** (recouvrement)

**\$a1998** (publication) a pour équivalent **\$a1996** (recouvrement)

**Publication + recouvrement = une "super séquence" qui fonctionne comme une séquence. C'est après la "super séquence" qu'on met, le "\$0", c'est aussi après la "super séquence" qu'on met le "tiret", et s'il le faut, commentaires (\$4) et mention de lacunes (\$7).**

Affichage public sudoc :

**Etat de collection: (1990) -(1996) = (1988) -(1994) ; (1998) = (1996) -....**

**NB :** Le point-virgule sépare les "super séquences" en affichage.

Export :

**955 41\$5341720001:368492435\$i1990\$i1996\$g \$i1988\$i1994**

**955 \$5341720001:368492435\$i1998\$g \$i1996\$i\$j\$k\$a\$b\$z\$r(1990) -(1996) = (1988) - (1994) ; (1998) = (1996) -....**

<b>ABES</b>	<b>DOSSIER DECRIVANT LES SPECIFICATIONS POUR LES ECHANGES DE DONNEES ENTRE LE SUDOC ET LES SIGB</b>	<b>PAGE 31/52</b>
-------------	---	-----------------------

Il y a autant de 955 que de "super séquences", et toutes ces 955 ont le même \$5.

Seule la première 955 contient les indicateurs.

Seule la dernière 955 contient commentaires et mention de lacunes (**\$z, \$w**) (ainsi que l'état de collection sous forme textuelle, \$r).

Chaque "séquence publication" est séparée de la "séquence recouvrement" par "dollar g espace". De part et d'autre de "**\$g**", on peut trouver les mêmes sous-zones dans le même ordre (**\$c \$a \$b \$k \$j \$i**).

<b>ABES</b>	<b>DOSSIER DECRIVANT LES SPECIFICATIONS POUR LES ECHANGES DE DONNEES ENTRE LE SUDOC ET LES SIGB</b>	<b>PAGE</b> 32/52
-------------	---	----------------------

### **3. DEDOUBLONNAGE DE NOTICES DANS LE SUDOC**

A la suite du dédoublement de deux notices dans la base Sudoc, il ne reste qu'une seule notice dite « préférentielle » qui est le résultat de la fusion des niveaux 0, 1 et 2 des deux notices de départ.

L'enchaînement des opérations est le suivant :

Avant le dédoublement :

- une notice n°1 est marquée comme doublon potentiel d'une notice n°2 dite « préférentielle » ; la notice n°1 a un statut B en zone **008** et contient dans une zone **024** le numéro PPN de la notice préférentielle n°2.
- la notice n°2 n'a pas de zone particulière indiquant qu'elle est une notice préférentielle.

Après le dédoublement :

- il ne reste dans le Sudoc que la notice n°2 éventuellement enrichie de données bibliographiques de la notice n°1, avec toutes les données de niveau 1 et 2 de la notice n°1 et avec une nouvelle zone **035** (en format d'échange, 003 à l'affichage dans WinIBW) contenant le numéro PPN de la notice n°1 (sans aucun préfixe).

En conclusion, **la zone 035 est très importante**. En effet, elle peut contenir en **\$a (format d'export)** :

- soit le ou les numéros de notices des sources d'origine (BN-Opale et BN-Opale Plus, OCLC, SIBIL, CCNPS, Téléthèses, n°Retro, etc.) **avec un préfixe identifiant la source**
- soit le ou les numéros PPN de notices qui ont été à un moment donné des notices « doublons » **sans préfixe mais suivi d'un « \$9sudoc »**
- soit le numéro de la notice locale si ce numéro a été saisi dans une zone **L035** niveau 1, avec une **sous-zone \$5** contenant le RCR de la première bibliothèque qui a créé un exemplaire sur cette notice. Cette zone **035** n'est envoyée qu'à l'établissement (ILN) qui a saisi cette information.

Il est donc essentiel que les fournisseurs connaissent bien le contenu de cette zone pour la traiter en conséquence lors du chargement des notices dans la base locale.

**Suite au dédoublement, dans les transferts réguliers :**

- toutes les bibliothèques qui possédaient la notice 1 (le doublon détruit) recevront la notice 2 fusionnée avec toutes leurs données locales et d'exemplaires, quelle que soit leur option « mises à jour propres » ou « toutes mises à jour »
- les bibliothèques qui possédaient la notice 2 (préférée) recevront de nouveau cette notice 2 fusionnée avec toutes leurs données d'exemplaires, si elles ont choisi l'option « toutes mises à jour » pour leurs transferts réguliers (celles qui ont choisi l'option « mises à jour propres » ne la recevront pas).

ABES	DOSSIER DECRIVANT LES SPECIFICATIONS POUR LES ECHANGES DE DONNEES ENTRE LE SUDOC ET LES SIGB	PAGE 33/52
------	--	---------------

## 4. TRANSFERTS REGULIERS PAR FTP DU SUDOC VERS LES SIGB

Toutes les mises à jour de la base sont enregistrées au niveau central dans un fichier journal des mises à jour (dit « logfile »). Pour chaque mise à jour d'une notice, le logfile enregistre les données suivantes : la date et l'heure, le numéro PPN, éventuellement le numéro EPN, l'établissement qui a effectué la mise à jour, le type de mise à jour (insertion, modification, délocalisation, suppression), etc.

Le transfert régulier est réalisé à partir de ce fichier logfile. Il offre deux options de sélection :

- transfert de ses propres mises à jour, c'est-à-dire seulement les notices mises à jour par l'établissement (ILN) pour lequel la sélection est effectuée ;
- transfert de toutes les mises à jour faites sur des notices localisées par l'établissement, c'est-à-dire les mises à jour 'propres', complétées par les notices mises à jour par les autres établissements et sur lesquelles l'établissement est localisé.

**Seules les notices « insérées » (créées) et « mises à jour » (modifiées) sont envoyées au SIGB.**

**A noter :** quelle que soit l'option choisie, un établissement reçoit aussi dans ses transferts réguliers les notices issues des opérations de dédoublement. Il reçoit systématiquement les notices préférées sur lesquelles ses localisations ont été transférées quand il était localisé sur les notices doublons détruites.

### 4.1. L'extraction des mises à jour en central

Au niveau central, pour chaque établissement (ILN), un certain nombre de paramètres doivent être renseignés, certains en accord avec la bibliothèque, qui permettent de constituer une « demande d'extraction » (job) qui est exécutée sur le système central chaque soir à une heure précise pour générer le fichier des mises à jour en ISO2709 à transférer à ladite bibliothèque.

Avant le lancement de la première extraction des transferts réguliers (démarrage d'une bibliothèque dans le Sudoc), un certain nombre de choix doivent être faits par l'établissement en concertation avec son fournisseur de SIGB et communiqués à l'ABES :

- périodicité du traitement : quotidien ou hebdomadaire ;
- format en sortie : format d'échange des notices bibliographiques (format UNIMARC/ISO 5426, MARC 21/Ansel ou UNIMARC/UTF8) ;
- extraction des notices d'autorité liées aux notices bibliographiques mises à jour dans un fichier séparé ; ou bien seulement vedettes incluses dans les notices bibliographiques mises à jour ;
- extraction des notices bibliographiques liées aux notices bibliographiques mises à jour dans un fichier séparé ; ou bien seulement sous forme d'expansion du titre dans les notices bibliographiques mises à jour ;
- extraction des mises à jour propres à la bibliothèque, ou de toutes les mises à jour.

Ces options sont modifiables en créant une demande sur le guichet d'assistance AbesSTP (<https://stp.abes.fr/>) dans l'onglet **Sudoc (espace pro), domaine Transferts réguliers**.

Pour chaque ILN, un programme d'extraction des mises à jour (« job ») démarre dans le système central de façon automatique chaque soir ou chaque week-end selon la périodicité choisie par l'établissement.

Lorsqu'une extraction est terminée pour un ILN, le système central envoie un message (dit message Status 9) à une adresse ou à une liste d'adresses communiquée par l'établissement correspondant. Ce message contient le ou les noms des fichiers qui seront transférés, le nombre de notices extraites etc.

Le nom des fichiers a toujours la même structure :

- le fichier des notices bibliographiques : **TRnnRxxA001.RAW**
- le fichier des notices bibliographiques liées : **TRnnRxxB001.RAW**
- le fichier des notices d'autorité liées : **TRnnRxxC001.RAW**

**nn** est le numéro du job d'extraction, il est unique et toujours le même pour un ILN et un SIGB.

**xx** est le numéro d'exécution du traitement, il s'incrémente de 1 à chaque nouveau fichier. Il permet notamment de connaître l'ordre dans lequel les fichiers ont été générés et doivent être chargés.

**Exemple de message :**

From: "Pica Beheer" [pica@carmin.sudoc.abes.fr](mailto:pica@carmin.sudoc.abes.fr)  
 To: [systeme.local@SIGB.univ.fr](mailto:systeme.local@SIGB.univ.fr)  
 Subject: [trs\_apcc] For JobId = 716 and RunId = 82, status is 9  
 Date: Thu, 27 Jan 2011 00:55:23 +0100 (MET)

Expéditeur : système central PICA  
 Destinataire : adresse indiquée par l'ILN  
 Status 9 = traitement réussi

BibServ  
 JobId : 716  
 RunId : 82  
 Status : 9

Numéro du job

Numéro d'exécution du traitement

Comment : Job has been completed successfully  
 List of Selected titles  
 DAT 20110127005521000  
 RBF 11  
 DSN /pica/pse\_data/iln180/TR716r82A001.raw  
 ORS 1  
 FOR M  
 CSI utf8  
 NOT Selection end 2011-01-27 00:54:18  
 NOT Number Of Copies:11 ;ILN=180

DAT = Date et heure du traitement  
 RBF = Nombre de notices extraites  
 DSN = Adresse du fichier sur le système central  
 ORS = Identifiant du système (toujours « 1 » = Sudoc)  
 FOR = Format des données (toujours « M » = Marc)  
 CSI = Jeu de caractères utilisé  
 NOT Selection end = Limite chronologique de la sélection  
 NOT Number of Copies = Nombre d'exemplaires

List of Linked Authorities  
 DAT 20110127005521000  
 RBF 48  
 DSN /pica/pse\_data/iln180/TR716r82C001.raw  
 ORS 1  
 FOR M  
 CSI utf8  
 NOT Selection end 2011-01-27 00:54:18  
 NOT Number Of Copies:0 ;ILN=180

Informations relatives au fichier  
 des notices d'autorités liées

ABES	DOSSIER DECRIVANT LES SPECIFICATIONS POUR LES ECHANGES DE DONNEES ENTRE LE SUDOC ET LES SIGB	PAGE 35/52
------	--	---------------

## 4.2. Déclenchement du transfert des données par FTP :

Trois options sont possibles pour le transfert des données :

- soit **FTP PUT** : à la réception du message GET TITLE DATA demandant l'envoi des fichiers, l'ABES les dépose par FTP PUT sur le serveur local
- soit **SFTP PUT** : à la réception du message GET TITLE DATA demandant l'envoi des fichiers, l'ABES les dépose par SFTP PUT sur le serveur local. Le SFTP permet, par l'intermédiaire d'une clé générée sur le serveur et exportée sur la machine cliente, l'envoi d'informations cryptées d'un serveur vers un client sans mentionner de login et de mot de passe. L'identification se fait uniquement par reconnaissance de la clé générée et exportée
- soit **FTP GET** : à la réception du message GET TITLE DATA demandant l'envoi des fichiers, l'ABES les stocke sur un serveur tampon, d'où le client FTP local les rapatrie, par la procédure FTP GET.

### 4.2.1. Transfert de fichiers par la procédure PUT sur le serveur local :

Une fois que le message de fin d'extraction des mises à jour en central (message status is 9) est reçu en local, le processus proprement dit de transfert des fichiers est déclenché par l'établissement : celui-ci doit envoyer un mél appelé **GET TITLE DATA** ou **GTD** à [abes\\_ftp@carmin.sudoc.abes.fr](mailto:abes_ftp@carmin.sudoc.abes.fr) pour obtenir le transfert du ou des fichier(s) de la journée ou de la semaine. Ce mél peut-être envoyé par le système local (en cas d'automatisation de la procédure par le SIGB et / ou le CRI) ou bien par une personne autorisée de l'établissement à partir d'une boîte aux lettres personnelle (si la procédure n'est pas automatisée en local). Ce message est traité automatiquement au niveau central et déclenche l'exécution du «PUT» FTP (ou SFTP) du ou des fichiers de la bibliothèque sur le serveur local de son choix. De cette façon, les établissements peuvent contrôler le déclenchement du PUT FTP (ou SFTP), et le synchroniser avec les procédures locales telles que le backup, etc.

Dans le système central, un programme scrute la boîte aux lettres en permanence et, lorsqu'il reçoit un message **GET TITLE DATA**, analyse le « sujet » pour le valider. Le sujet doit donc contenir les chaînes GTD ou GET TITLE DATA (dans tous les cas). Lorsqu'un sujet invalide est détecté, un message d'erreur est retourné à l'expéditeur.

Lorsqu'un sujet valide est détecté, le corps du message est analysé et une autre procédure est activée pour traiter cette demande de transfert de fichier(s). Cette procédure a besoin de quelques variables qui lui permettent de localiser les données de catalogage dans le système Sudoc :

- Qui demande les mises à jour ?  
La personne (ou le *mailer* automatique) à l'origine du message doit posséder une adresse mél présente dans le fichier des adresses reconnues ; elle est alors autorisée, pour un ILN, à demander des fichiers de mises à jour de catalogage. Cette liste d'adresses mél autorisées est demandée à chaque établissement avant son démarrage dans le Sudoc (et est mise à jour par l'ABES, à la demande de l'établissement). *Si l'adresse de l'expéditeur ne fait pas partie de la liste des adresses reconnues, le message est supprimé et un message d'erreur est retourné à l'expéditeur (cf. § 3.2.3)*
- Pour quel ILN les mises à jour sont-elles demandées ?

ABES	DOSSIER DECRIVANT LES SPECIFICATIONS POUR LES ECHANGES DE DONNEES ENTRE LE SUDOC ET LES SIGB	PAGE 36/52
------	--	---------------

Le corps du message doit contenir une ligne avec le nom de la variable **GTD\_ILN**, comme par exemple **GTD\_ILN=XXX**, Cela indique pour quel ILN les mises à jour sont demandées. *Si cette variable est absente ou erronée, le message est supprimé et un message d'erreur est retourné à l'expéditeur (cf. § 3.2.3).*

- Les mises à jour sont demandées pour quelle année ?

Le corps du message devra contenir une ligne avec le nom de la variable **GTD\_YEAR**, comme par exemple : **GTD\_YEAR=yyyy**, où 0 <= yyyy <= 9999. Cela indiquera pour quelle année les mises à jour sont demandées. *Si cette variable est absente, le message est supprimé et un message d'erreur est retourné à l'expéditeur (cf. § 3.2.3).*

- A quelle adresse TCP/IP les mises à jour doivent-elles être envoyées ?

Le corps du message doit contenir une ligne avec le nom de la variable **GTD\_FILE\_TO**, comme par exemple : **GTD\_FILE\_TO=node.dummy.fr**, où « node.dummy.fr » est un nom de machine ou une adresse TCP/IP valide. Cela indique sur quel serveur les fichiers de mises à jour devront être déposés. L'adresse du serveur ainsi que le nom d'utilisateur et le mot de passe (username/password) sont demandés à chaque établissement avant son démarrage dans le Sudoc. Pour la procédure PUT SFTP seule l'adresse IP est nécessaire.

Lorsque cette variable a pour valeur **MAIL\_ONLY**, aucun fichier n'est transféré, mais un message d'information est envoyé à l'expéditeur pour le renseigner sur la liste et le contenu du ou des fichiers disponibles en central pour son ILN (nom, taille des fichiers, etc.).

*Si cette variable est absente ou ne correspond pas au nom de serveur communiqué par l'établissement, le message est supprimé et un message d'erreur est retourné à l'expéditeur.*

- Quel numéro de demande (« job ») est spécifié ?

Le corps du message doit contenir une ligne avec le nom de variable **GTD\_ORDER** avec la structure suivante: **GTD\_ORDER=TRxxx\***, où xxx est le numéro de demande de traitement spécifique (« job »), un numéro unique étant donné à chaque système local au moment du déploiement dans le Sudoc. Ce numéro correspond à la valeur du « JobId » indiquée dans le sujet du message : par exemple « **For JobId = 11 and RunId = 14, status is 9** » envoyé par le système central quand la demande de traitement s'est terminée avec succès (cf. chapitre 3.2).

- Quel [sous] répertoire doit éventuellement être utilisé ?

Le corps du message peut contenir une ligne avec le nom de variable **GTD\_REMOTE\_DIR**, comme par exemple : **GET\_REMOTE\_DIR=directory**, où directory est un [sous] répertoire du système local **GTD\_FILE\_TO** où les fichiers de mises à jour seront déposés. *Si cet identificateur est absent, les fichiers seront déposés sur le répertoire par défaut du login.*

<b>ABES</b>	<b>DOSSIER DECRIVANT LES SPECIFICATIONS POUR LES ECHANGES DE DONNEES ENTRE LE SUDOC ET LES SIGB</b>	<b>PAGE</b> 37/52
-------------	---	----------------------

**MODELE DE MESSAGE :**

**To:** abes\_ftp@carmin.sudoc.abes.fr *adresse du système central*  
**From:** Système\_Local@SIGB.univ-XXX.fr *adresse autorisée (fictive dans le modèle)  
du système local demandeur*  
**Subject:** GET TITLE DATA *sujet obligatoire : analysé par le système  
central*

GTD\_ILN = 40  
GTD\_YEAR = 2005 *(0 <yyyy < 9999)*  
GTD\_FILE\_TO = machine.domaine.fr *un nom de machine valide*  
ou = dec.dec.dec.dec *adresse IP valide*  
ou = MAIL\_ONLY *demande d'envoi de message informatif*  
GTD\_ORDER = TR11\* *order 11 : numéro de demande de  
traitement (=valeur du JobId du message  
"status is 9")*  
GTD\_REMOTE\_DIR = /temp/toto *(sous)-répertoire du système local*

**NOTE IMPORTANTE**

Il faut que le message GET TITLE DATA soit envoyé en texte normal, dans les options de la messagerie.

Avec Eudora, dans menu "Options" et "texte enrichi", il faut vérifier que ce soit bien "N'envoyer que du texte normal",

Avec Outlook, dans "Outils", il faut cocher "texte brut" et non pas "texte enrichi" dans "format".

**4.2.2. Transfert de fichiers par la procédure GET sur le serveur tampon ABES :**

Une fois que le message de fin d'extraction des mises à jour en central (message status is 9) est reçu en local, le processus proprement dit de transfert du ou des fichiers **sur le serveur tampon** est aussi déclenché par l'établissement : celui-ci doit envoyer le mél **GET TITLE DATA** ou GTD toujours à [abes\\_ftp@carmin.sudoc.abes.fr](mailto:abes_ftp@carmin.sudoc.abes.fr) pour obtenir le transfert du ou des fichier(s) de la journée ou de la semaine. Ce message mél a la même nomenclature que le message GET TITLE DATA décrit dans le chapitre précédent avec les mêmes contraintes sur l'expéditeur qui doit posséder une adresse mél présente dans le fichier des adresses reconnues. Pour le contenu du message GET TITLE DATA, les mêmes règles sont applicables pour les paramètres GTD\_ILN, GTD\_YEAR et GTD\_ORDER.

En revanche, le paramètre GTD\_FILE\_TO contient le nom du serveur tampon communiqué par l'ABES et aucun nom de sous-répertoire n'est indiqué derrière le paramètre GTD\_REMOTE\_DIR.

Une fois que le ou les fichiers ont été transférés sur le serveur tampon, le client FTP local rapatrie ensuite le ou les fichiers sur le serveur local par la commande FTP GET puis demande la destruction des fichiers sur le serveur tampon (commande DELETE) une fois que les fichiers sont bien récupérés en local.

<b>ABES</b>	<b>DOSSIER DECRIVANT LES SPECIFICATIONS POUR LES ECHANGES DE DONNEES ENTRE LE SUDOC ET LES SIGB</b>	<b>PAGE 38/52</b>
-------------	---	-----------------------

- Quelles sont les informations nécessaires à la mise en œuvre de cette procédure ?

L'établissement doit communiquer à l'ABES l'adresse IP du client FTP qui viendra chercher les fichiers sur le serveur tampon.

En retour, l'ABES communique à l'établissement :

- le nom du serveur tampon
- un login et mot de passe permettant à l'établissement se connecter au serveur tampon pour faire le GET/DELETE

#### **4.2.3 Message GTD status : compte-rendu du transfert des données par FTP**

Une fois que le système central a interprété le message GTD qu'il a reçu, il exécute le transfert demandé PUT sur le serveur local ou sur le serveur tampon, puis envoie un nouveau message à l'expéditeur du message GTD («GTD status : code retour»). Ce message donne également d'autres informations sur le ou les fichiers transférés, comme par exemple leur taille.

Si le transfert FTP s'est bien déroulé, un message avec dans le sujet « **GTD status :0 Success** » est envoyé à l'expéditeur du GTD. Sinon c'est un autre message « **GTD status : suivi du code retour et du libellé de ce code retour** » qui est envoyé. Dans le contenu du message, on trouve la liste des codes retours possibles (autres que 0) avec leur libellé.

#### **Exemple de message « GTD status : 0 - Success » : transfert réussi**

-----  
**Date: Mon, 28 May 2005 17:21:17 +0200**  
**From: "GTD Service" <abes\_ftp@carmin.sudoc.abes.fr>**  
**To: Système\_Local@SIGB.univ-XXX.fr**  
**Subject: GTD status: 0 - Success**

Dear customer,

Thank you for sending email to this address for requesting title data.  
The result of your request for this iln is shown in the subject of this email. For an explanation of the statuscodes, see below.

-----  
Request status (short):  
Success - 0 - Normal successfull completion

Additional information:

Note: unable to check or display file-sizes  
the SIZE command is not supported by the source FTP-server

Request information:

Gtd\_Iln = 40  
Gtd\_Year = 2005  
Gtd\_File\_To = machine.domaine.fr  
Gtd\_Remote\_Dir = /temp/toto  
Gtd\_Order = TR11\*

Transferred files information:

Filename	Size	Information
TR11R13A001.raw	22903 bytes	Success
TR11R13B001.raw	10203 bytes	Success
TR11R13C001.raw	12355 bytes	Success

CODE STATUS      MEANING IN GENERAL

0	Success	Normal successful completion
1	Partial	Not all files were transferred successfully (see report)
2	Failure	Unable to transfer the selected files (see report)

Unexpected internal GTD Program errors (contact ABES about these errors)

101	GtdVar	GTD program error (variable not set)
102	GtdPath	GTD program error (path not found)
103	GtdFile	GTD program error (file not found)
104	GtdIni	GTD program error (INI-file invalid)
105	GtdMsg	GTD program error (MSG-file invalid)
106	GtdReqFile	GTD program error (no email request)
107	GtdMovErr	GTD program error (file move error)
108	GtdIniDef	Invalid definition for specified ILN in INI-file

Invalid GTD request errors

110	ReqInvHdr	Email does not contain a valid header
111	ReqInvalid	Email does not contain valid request keywords
112	ReqInvILN	No or invalid ILN value specified - format is ###
113	ReqInvYr	Invalid YEAR value specified - format is ## or #####
114	ReqNoILN	No corresponding section found in GTD INI-file
115	ReqNotAuth	The requestor is not authorized for the selected ILN

Connection & transfer errors

120	TfrNoHost	No target-host defined or GTD_FILE_TO not specified
121	TfrNoOver	Delete-after-transfer override requested (GTD_DELETE) but not permitted (informational)
122	TfrCommErr	Unable to setup a FTP session to the remote host; Possible reasons: - invalid host specified using GTD_FILE_TO - source and/or target hosts are down - user/password has been changed - FTP transfers are not allowed on source/target host

123 TfrListErr Unexpected error occured while generating the list of files to transfer  
 124 TfrTransErr Unexpected error occured during FTP file transfer  
 125 TfrLimExc File transfer retry limit exceeded (warning)

Information messages

130 NfoSrcSize Binary transfer file-size differ - retrying file transfer  
 131 NfoTfrSize Transferred file-sizes differ - retrying file transfer  
 132 NfoNoDel Unable to delete source-file from the source FTP-server  
 140 GtdMailOnly Option Mail\_Only was specified - no files transfered  
 141 NoFiles No files match the file selection mask on the source host

**Explication de chaque code en français :**

<b>0</b>	Transfert complet réussi.
<b>1</b>	Transfert partiel : tous les fichiers n'ont pas pu être transférés – voir le détail ci-dessus.
<b>2</b>	Echec complet du transfert du ou des fichier(s) – voir le détail ci-dessus.

*Erreurs internes du programme GTD du Sudoc (contactez l'ABES à propos de ces erreurs) :*

<b>101</b>	Problème avec une variable du programme GTD.
<b>102</b>	Chemin d'accès introuvable.
<b>103</b>	Fichier(s) introuvable(s).
<b>104</b>	Le fichier GTD_FTP.INI n'est pas valide.
<b>105</b>	Le fichier GTD_MSG.DATA n'est pas valide.
<b>106</b>	Pas de demande de déclenchement par mél.
<b>107</b>	Erreur lors du déplacement du fichier.
<b>108</b>	Pour cet ILN, définition invalide dans le fichier GTD_FTP.INI.

*Erreurs du message GTD envoyé par l'établissement :*

<b>110</b>	Erreur dans le sujet du message.
<b>111</b>	Le message GTD ne contient pas les mots-clés valides pour le déclenchement du transfert.
<b>112</b>	Le message GTD ne contient pas de numéro ILN (paramètre GTD_ILN).
<b>113</b>	La valeur année est absente ou incorrecte (2 ou 4 caractères) dans le message GTD (paramètre GTD_YEAR).
<b>114</b>	Il n'existe pas de section correspondant à cet ILN dans le fichier GTD_FTP.INI (valeur du paramètre GTD_ILN erronée).
<b>115</b>	L'adresse mél qui a envoyé le message GTD n'est pas autorisée à demander un transfert pour ce numéro ILN.

*Erreurs de connexion et de transfert :*

<b>120</b>	L'adresse IP ou le nom du serveur cible n'est pas défini dans le fichier de configuration (GTD_FTP.ini) ou est absent(e) du message envoyé (paramètre GTD_FILE_TO).
<b>121</b>	Le message GTD contenait la demande de supprimer le fichiers du serveur central

	après leur transfert sur le serveur de destination (paramètre GTD-DELETE), mais l'utilisateur n'est pas autorisé à demander cette suppression (ceci est un message informatif).
<b>122</b>	Impossible d'établir une connexion FTP avec le serveur local. Raisons possibles de cet échec : <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'adresse IP ou le nom du serveur indiqué dans le message GTD est erroné (paramètre GTD_FILE_TO)</li> <li>- le serveur central du Sudoc est arrêté.</li> <li>- le serveur de destination est arrêté.</li> <li>- le login et/ou le mot de passe donné(s) à l'ABES sur le serveur de destination a/ont été changé(s).</li> <li>- le login donné à l'ABES n'est pas autorisé à faire un transfert FTP sur le serveur local.</li> </ul>
<b>123</b>	Une erreur est survenue lors de la constitution de la liste des fichiers à transférer.
<b>124</b>	Une erreur est survenue pendant le transfert des fichiers par FTP.
<b>125</b>	Le système central a atteint le nombre maximal de tentatives de connexion au serveur local, sans succès (ceci est un message d'avertissement).

*Messages envoyés à titre informatif :*

<b>130</b>	La taille du/des fichiers(s) transféré(s) en mode binaire est différente – le système est en train de relancer le transfert des fichiers.
<b>131</b>	La taille du/des fichiers(s) transféré(s) est différente – le système est en train de relancer le transfert des fichiers.
<b>132</b>	Le système n'a pas pu supprimer du serveur central les fichiers qu'il a transférés sur le serveur de destination [vous recevrez ces fichiers à nouveau lors du prochain transfert].
<b>140</b>	Dans le message GTD, le paramètre MAIL_ONLY était indiqué, par conséquent aucun fichier n'a été transféré.
<b>141</b>	Aucun fichier correspondant au début du nom indiqué dans le message GTD (paramètre GTD_ORDER) n'a été trouvé sur le serveur central.

### ***4.3. Traitement local des transferts réguliers***

#### **4.3.1. Avant leur mise en œuvre :**

- transmission à l'ABES des paramètres FTP :

<b>SFTP PUT</b>	<b>FTP PUT</b>	<b>FTP GET</b>
⇒ la ou les adresses qui recevront le message « status 9 » et seront autorisées à lancer le message GET TITLE DATA,	⇒ la ou les adresses qui recevront le message « status 9 » et seront autorisées à lancer le message GET TITLE DATA,	⇒ la ou les adresses qui recevront le message « status 9 » et seront autorisées à lancer le message GET TITLE DATA,
⇒ le nom de machine ou adresse IP du serveur local	⇒ le nom de machine ou adresse IP du serveur local	⇒ le nom de machine ou adresse IP du client FTP qui lancera les commandes GET et DELETE
	⇒ un nom d'utilisateur (login sur le serveur) habilité à déposer des fichiers sur le serveur ⇒ le mot de passe du login ⇒ éventuellement le nom d'un sous répertoire sur le serveur	

- transmission à l'ABES des paramètres concernant l'extraction des transferts réguliers :
  - choix de la périodicité des transferts réguliers (quotidienne ou hebdomadaire)
  - choix du format d'échange des notices bibliographiques (UNIMARC/Iso 5426, MARC21/ Ansel, UNIMARC/UTF8 ou MARC21/UTF8)
  - choix de recevoir les notices d'autorité liées complètes dans un fichier séparé avec le format d'échange correspondant
  - choix de recevoir les notices bibliographiques liées complètes dans un fichier séparé avec le format d'échange correspondant
  - choix de recevoir ses « propres » mises à jour ou toutes les mises à jour sur les notices sur lesquelles la bibliothèque est localisée
- transmission au fournisseur des paramètres concernant la conversion et le chargement des transferts réguliers
  - avec le fournisseur : choix d'options de chargement (profil de chargement = : sélection en entrée de tel type de notices ou de telle zone, écrasement de telle zone ou pas en local etc.).

<b>ABES</b>	<b>DOSSIER DECRIVANT LES SPECIFICATIONS POUR LES ECHANGES DE DONNEES ENTRE LE SUDOC ET LES SIGB</b>	<b>PAGE</b> 43/52
-------------	---	----------------------

### **4.3.2. Transfert en local et chargement**

- mise en œuvre de l'envoi d'un message mël GET TITLE DATA en respectant les spécifications décrites dans ce document
- récupération du fichier ISO2709
  - 1) si la procédure PUT est retenue : donner l'ordre de transférer le ou les fichiers sur le serveur local à la réception du message status 9, traiter le ou les fichiers déposés par le PUT FTP ou SFTP du système central après la réception du message GTD status :0 Success (activer un serveur FTP ou SFTP et si le serveur FTP n'est pas le serveur SIGB, prévoir un transfert des données entre les deux serveurs).
  - 2) si la procédure GET est retenue : donner l'ordre de transférer le ou les fichiers sur le serveur tampon à la réception du message status 9, récupérer par un GET FTP le ou les fichiers sur son serveur local à la réception du message GTD status :0 Success, le ou les détruire sur le serveur tampon, traiter le ou les fichiers récupérés sur le serveur local (déclarer un client FTP à l'ABES, le paramétrer avec les informations fournies par l'ABES, et si le client FTP n'est pas le serveur SIGB, prévoir un transfert des données entre les deux machines).
- conversion et chargement des notices bibliographiques et des données locales et d'exemplaire dans la base locale, des choix devant être faits par chaque établissement :
- si choix d'avoir les notices bibliographiques liées complètes dans un fichier séparé : conversion et chargement de ces notices (UNIMARC ou MARC21) avec restauration des liens en local.
- si choix d'avoir les notices d'autorité liées complètes dans un fichier séparé : conversion et chargement des notices d'autorité (UNIMARC autorité ou MARC21 autorité) avec restauration des liens en local.

#### **Notes :**

- 1) Lors du chargement des transferts réguliers, il ne faut pas oublier le traitement des notices fusionnées reçues en local à la suite des opérations de dédoublonnage en central. Si l'établissement était localisé sur une notice détruite en central suite au dédoublonnage, le PPN de la notice à remplacer en local est en 035 de la notice envoyée.
- 2) L'ABES conseille de prévoir un grand nombre de critères de dédoublonnage pour charger les notices Sudoc dans la base locale : le PPN, mais aussi le numéro source suivant l'origine des notices locales avant le catalogage dans le Sudoc (numéros frBN, SIBIL, OCLC, CCNPS, ELECTRE...), etc.

ABES	DOSSIER DECRIVANT LES SPECIFICATIONS POUR LES ECHANGES DE DONNEES ENTRE LE SUDOC ET LES SIGB	PAGE 44/52
------	---	---------------

## **5. AUTRES ECHANGES DE DONNEES SUR DEMANDE**

### ***5.1. Entrée dans le Sudoc : Reprise de données locales***

Lors de l'entrée dans le Sudoc d'un nouvel établissement, le but de cette opération est d'avoir dans le Sudoc une image de sa base locale afin de faire profiter la communauté universitaire des données de toutes les bases locales.

#### **Périmètre concerné**

- monographies (sauf les thèses de l'établissement déjà présentes dans Téléthèses)
- numéros spéciaux de périodiques ou tirés à part ou articles
- publications en série (pour les bibliothèques qui ne participaient pas à l'ex CCN-PS)

**NB** : pas de reprise des notices d'autorité.

**Selon le taux de recouvrement entre la base locale et la base Sudoc, deux méthodes de reprise de données dans le Sudoc sont possibles :**

- localisation automatique (exemplarisation) dans les notices Sudoc : opération en ligne consistant à rechercher la notice, puis à ajouter un (des) exemplaire(s)  
ou/et
- exportation des notices du système local vers le Sudoc.

#### **5.1.1. Localisation automatique dans le Sudoc**

La recherche et la création d'exemplaire sont automatiques. L'ABES recherche automatiquement les notices par ISBN ou date /auteur /titre, liste fournie par la bibliothèque dans un fichier. Un premier exemplaire est créé automatiquement, si à une interrogation correspond une seule notice.

Exemple de fichier pour création d'exemplaire par ISBN

**2100027867;337 RAM;IEP126897**

**2100031309;337 RAM;IEP131998**

L'ISBN vient en premier, puis la cote, puis le numéro de notice, les éléments étant séparés par un point-virgule. D'autres données en dehors de la cote ou du numéro de notice pour un exemplaire peuvent être insérées.

Exemple de fichier de requêtes date / auteur / titre

**1968;American political science association;CERVL-US-5;IEP112636**

**1967;Dollinger;Bibliographie d'histoire de France;CERVL-US-6;IEP112640**

La date vient en premier sur 4 caractères, puis l'auteur et le titre ; dans cet exemple, la cote et le numéro de notice suivent (sans espace). Tous ces éléments doivent être séparés par un point-virgule.

Les spécifications sont détaillées dans une fiche technique du guide méthodologique accessible via le client WinIBW. Cette fiche est aussi accessible depuis le site web de

<b>ABES</b>	<b>DOSSIER DECRIVANT LES SPECIFICATIONS POUR LES ECHANGES DE DONNEES ENTRE LE SUDOC ET LES SIGB</b>	<b>PAGE</b> 45/52
-------------	---	----------------------

l'ABES (<http://www.abes.fr>) dans la rubrique **Sudoc ► Services disponibles autour du Sudoc ► Exemplarisations automatiques**.

### **5.1.2. Export des notices du système local vers le Sudoc**

Avec cette méthode, l'ABES est très attentive à la qualité des notices en vérifiant :

- la présence des zones obligatoires UNIMARC
- la présence d'autres zones permettant d'identifier le document (adresse et date de publication en 210 et collation en 215)
- la pertinence du découpage en zones et sous-zones

Le numéro de la notice dans la base locale est obligatoire et doit être stocké en 001. Le numéro de la notice dans une source précédente est souhaitable et doit être transmis en 035.

La fourniture à l'ABES des données des bases locales doit se faire en format standard :

- ISO 2709 : UNIMARC / ISO 5426 pour les données bibliographiques et pour les données d'exemplaire (zones 9XX conformes au format d'échange national des données locales).

La zone 930 est la seule zone indispensable avec les **sous-zones obligatoires ci-dessous** :

\$5 = RCR : numéro d'exemplaire

\$b = le RCR

\$j = le code de disponibilité pour le PEB

## ***5.2. Mise à jour du PPN en local : fourniture de listes de correspondance***

### **5.2.1. Liste de correspondance PPN : numéros locaux en L035**

Suite à une reprise de données locales par localisation automatique ou par export de notices locales complètes dans le Sudoc, l'ABES propose ensuite de fournir au système local la liste de correspondance entre les numéros PPN et les numéros locaux afin de récupérer les numéros PPN des notices Sudoc dans les notices correspondantes de la base locale.

Exemple avec un extrait d'une liste de correspondance d'un IUFM :

PPN 0000779X : IUFMG19883

PPN 0000832X : IUFML11491

PPN 000019704 : IUFMG19391

PPN 000021040 : IUFML5771

PPN 000021857 : IUFML15159

PPN 000032832 : IUFML8339

PPN 000038997 : IUFML4570

PPN 000041335 : IUFML7413

<b>ABES</b>	<b>DOSSIER DECRIVANT LES SPECIFICATIONS POUR LES ECHANGES DE DONNEES ENTRE LE SUDOC ET LES SIGB</b>	<b>PAGE 46/52</b>
-------------	---	-----------------------

### **5.2.2. Liste de correspondance PPN : numéros source en 035**

Pour un établissement, des notices avec ses localisations peuvent être chargées dans le Sudoc en provenance de sources ou d'opérations de rétroconversion. Ces mêmes notices figurent par ailleurs dans la base locale de l'établissement. Pour récupérer le numéro PPN des notices Sudoc dans les notices correspondantes de la base locale, l'ABES propose de fournir au système local la liste de correspondance entre le numéro PPN et le ou les numéros des sources.

Cette liste comprend les correspondances PPN (zone 001) - numéros source (zone 035) pour toutes les notices bibliographiques sur lesquelles l'établissement (ILN) est localisé dans la base Sudoc, présentée ainsi avec les principaux préfixes :

- PPN - N° SIBIL (préfixe **sib** devant le numéro source)
- PPN - N° BN-OPALE (préfixe **frBN**)
- PPN - N° BN-OPALE PLUS (préfixe **FRBNF**)
- PPN - N° OCLC (préfixe **ocm**)
- PPN - N° TELETHESES SCIENCES (préfixe **thS-**)
- PPN - N° TÉLÉTHÈSES MEDECINE (préfixe **thM-**)
- ⇒ PPN - N° TELETHESES LETTRES ET DROIT (préfixe **thL-**)
- PPN - N° CCNPS (préfixe **ccn**)
- ⇒ PPN - N° notice de rétroconversion JOUVE, AIC, PRITEC ...

#### Exemple d'une liste pour un établissement :

PPN 000000011 : sib0000101  
 PPN 000000011 : sib0010023  
 PPN 000000011 : ocm01285237  
 PPN 000000013 : sib0001005  
 PPN 000000013 : frBN089574309X  
 PPN 000010401 : sib0001000  
 PPN 000102010 : sib0000099  
 PPN 000102010 : sib0001009  
 etc.

ABES	DOSSIER DECRIVANT LES SPECIFICATIONS POUR LES ECHANGES DE DONNEES ENTRE LE SUDOC ET LES SIGB	PAGE 47/52
------	---	---------------

### ***5.3. Remontées de données d'exemplaire du SIGB vers le Sudoc:***

#### **5.3.1. Spécifications**

La mise à jour de données d'exemplaire du Sudoc à partir des données d'exemplaire du SIGB doit être considérée comme une amélioration de la qualité de la base. Ces remontées de données vers le Sudoc ne peuvent être réalisées qu'après une étude établissement par établissement comprenant notamment la validation d'échantillons. Un planning détaillé des tâches et un calendrier de mise en œuvre devront être établis avec chaque établissement et son fournisseur de SIGB. Cette procédure est destinée principalement aux établissements ou bibliothèques qui, dans le cadre de leur déploiement dans le Sudoc, souhaitent faire correspondre leurs données d'exemplaire en local et celles présentes dans le Sudoc. Pour les autres cas de figure (demandes de remontées des mêmes exemplaires dans le Sudoc à intervalle régulier, etc.) cette procédure peut donner lieu à une facturation.

**A ce jour, la remontée de données d'exemplaire n'a été faite et testée que pour les notices de monographies.**

Afin de pouvoir traiter les données d'exemplaire provenant d'un système local, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Les données d'exemplaire doivent être fournies dans le format demandé par le Sudoc. A ce jour, seule la remontée des zones **915, 917, 919, et 930** a été testée et validée.
- Le transfert est alors basé sur les données d'exemplaire précédées obligatoirement du PPN dans la zone UNIMARC dédiée en 001 sans préfixe.
- Au moins les données d'exemplaire suivantes : zone 915, zone 930 avec RCR et statut PEB, doivent être envoyées au Sudoc **sauf dans le cas où seul le PPN est envoyé en zone 001 sans aucune zone 9XX associée et cela afin de signaler la destruction de tous les exemplaires de l'ILN pour ce PPN.**
- Pour chaque exemplaire, l'ordre des sous-zones doit être respecté (exemple : 915 puis 917, puis 930 etc.).
- **Attention :** les données d'exemplaire transférées remplacent *toutes* les données d'exemplaire présentes dans le Sudoc pour la notice et pour l'ILN correspondants : il convient donc que le système local fournisse pour chaque notice bibliographique toutes les données d'exemplaires pertinentes pour l'établissement.
- Le fichier des données d'exemplaire doit être conforme à la norme ISO 2709 et aux normes ISO 646 / 5426 pour le jeu de caractères.

#### **5.3.2. La procédure d'insertion des données d'exemplaire dans la base Sudoc**

La présence du PPN dans les données est essentielle pour l'ensemble du traitement. Les notices sans PPN ne sont pas traitées et sont enregistrées dans un fichier d'erreur.

<b>ABES</b>	<b>DOSSIER DECRIVANT LES SPECIFICATIONS POUR LES ECHANGES DE DONNEES ENTRE LE SUDOC ET LES SIGB</b>	<b>PAGE 48/52</b>
-------------	---	-----------------------

Dans la notice Sudoc, toutes les données d'exemplaire existantes de l'établissement sont remplacées par celles qui sont envoyées.

Si un enregistrement offert contient seulement un PPN, les données locales et chaque enregistrement d'exemplaire de la bibliothèque sont supprimés.

## ANNEXE : TABLE DE CONVERSION DES DIACRITIQUES DE WINIBW

Le codage des caractères est en hexadécimal.

	Description	Unicode v. 4	UTF8	ISO 5426	Ansel	Character
0	dollar	U+0024	\x24	\xA4	\x24	\$
1	signe dur	U+02BA	\xCA\xBA	\xBE	\x9C	"
2	florin	U+0192	\xC6\x92	\x9F	\x9F	f
3	L barré majuscule	U+0141	\xC5\x81	\xE8	\xA1	Ł
4	O barré majuscule	U+00D8	\xC3\x98	\xE9	\xA2	Ø
5	D barré majuscule	U+0110	\xC4\x90	\xE2	\xA3	Ð
6	Thorn majuscule	U+00DE	\xC3\x9E	\xEC	\xA4	Þ
7	ligature Æ majuscule	U+00C6	\xC3\x86	\xE1	\xA5	Æ
8	ligature Œ majuscule	U+0152	\xC5\x92	\xEA	\xA6	Œ
9	signe mou	U+02B9	\xCA\xB9	\xBD	\xA7	'
10	point médian	U+00B7	\xC2\xB7	\xB7	\xA8	·
11	bémol	U+266D	\xE2\x99\xAD	\xAC	\xA9	♭
12	marque déposée	U+00AE	\xC2\xAE	\xAF	\xAA	®
13	plus ou moins	U+00B1	\xC2\xB1	“+”	\xAB	±
14	O barbu majuscule	U+004F (O) U+031B	“O” \xCC\x9B	\xCE “O”	\xAC	Ŏ
15	U barbu majuscule	U+0055 (U) U+031B	“U” \xCC\x9B	\xCE “U”	\xAD	Ũ
16	alif/hamzah	U+02BE	\xCA\xBE	\xB1	\xAE	’
17	A majuscule avec angström	U+0041 (A) U+030A	“A” \xCC\x8A	\xCA “A”	\xEA “A”	Å
18	ayn	U+02BF	\xCA\xBF	\xB0	\xB0	‘
19	l barré minuscule	U+0142	\xC5\x82	\xF8	\xB1	ł
20	o barré minuscule	U+00F8	\xC3\xB8	\xF9	\xB2	ø
21	d barré minuscule	U+0111	\xC4\x91	\xF2	\xB3	đ
22	thorn minuscule	U+00FE	\xC3\xBE	\xFC	\xB4	þ

	Description	Unicode v. 4	UTF8	ISO 5426	Ansel	Character
23	ligature æ minuscule	U+00E6	\xC3\xA6	\xF1	\xB5	æ
24	ligature œ minuscule	U+0153	\xC5\x93	\xFA	\xB6	œ
25	i sans point minuscule	U+0131	\xC4\xB1	\xF5	\xB8	ı
26	livre britannique	U+00A3	\xC2\xA3	\xA3	\xB9	£
27	eth minuscule	U+00F0	\xC3\xB0	\xF3	\xBA	ð
28	alpha	U+03B1	\xCE\xB1	“a”	“”	α
29	o barbu minuscule	U+006F (o) U+031B	“o”\xCC\x9B	\xCE “o”	\xBC	õ
30	u barbu minuscule	U+0075 (u) U+031B	“u”\xCC\x9B	\xCE “u”	\xBD	ũ
31	sz allemand minuscule	U+00DF	\xC3\x9F	\xFB	“sz”	ß
32	a minuscule avec angström	U+0061 (a) U+030A	“a”\xCC\x8A	\xCA “a”	\xEA “a”	å
33	ligature IJ majuscule	U+0132	\xC4\xB2	\xE6	“IJ”	IJ
34	A majuscule avec Umlaut	U+0041 (A) U+0308	“A”\xCC\x88	\xC9 “A”	\xE8 “A”	Ä
35	O majuscule avec Umlaut	U+004F (O) U+0308	“O”\xCC\x88	\xC9 “O”	\xE8 “O”	Ö
36	U majuscule avec Umlaut	U+0055 (U) U+0308	“U”\xCC\x88	\xC9 “U”	\xE8 “U”	Ü
37	O ouvert majuscule	U+0186	\xC6\x86	“”	\xC4	Ɔ
38	E renversé majuscule	U+018E	\xC6\x8E	“”	\xC5	Ǝ
39	différent de	U+003D (=) U+0038	“=”\xCC\xB8	“<”	\xC6	≠
40	flèche vers la droite	U+2192	\xE2\x86\x92	“->”	\xC7	→
41	inférieur ou égal à	U+2264	\xE2\x89\xA4	“<=”	\xC8	≤
42	infini	U+221E	\xE2\x88\x9E	“”	\xC9	∞
43	intégrale	U+222B	\xE2\x88\xAB	“S”	\xCA	∫
44	signe de multiplication	U+00D7	\xC3\x97	“.”	“x”	×
45	paragraphe	U+00A7	\xC2\xA7	\xA7	\xCC	§
46	racine carrée	U+221A	\xE2\x88\x9A	“ “	\xCD	√

	Description	Unicode v. 4	UTF8	ISO 5426	Ansel	Character
47	double flèche	U+21CB	\xE2\x87\x8B	“ “	\xCE	⇌
48	supérieur ou égal à	U+2265	\xE2\x89\xA5	“>=”	\xCF	≥
49	ligature ij minuscule	U+0133	\xC4\xB3	\xF6	“ij”	ij
50	a minuscule avec Umlaut	U+0061 (a) U+0308	“a”\xCC\x88	\xC9 “a”	\xE8 “a”	ä
51	o minuscule avec Umlaut	U+006F (o) U+0308	“o”\xCC\x88	\xC9 “o”	\xE8 “o”	ö
52	u minuscule avec Umlaut	U+0075 (u) U+0308	“u”\xCC\x88	\xC9 “u”	\xE8 “u”	ü
53	o ouvert minuscule	U+0254	\xC9\x94	“”	\xD4	ɔ
54	e renversé minuscule	U+01DD	\xC7\x9D	“”	\xD5	ə
55	point d'interrogation renversé	U+00BF	\xC2\xBF	\xBF	\xC5	¿
56	point d'exclamation renversé	U+00A1	\xC2\xA1	\xA1	\xC6	¡
57	beta	U+03B2	\xCE\xB2	“b”	\xD8	β
58	euro	U+20AC	\xE2\x82\xAC	“EUR”	“EUR”	€
59	gamma	U+03B3	\xCE\xB3	“g”	\xDA	γ
60	pi	U+03C0	\xCF\x80	“p”	\xDB	π
61	crochet suscrit	U+0309	\xCC\x89	\xC0	\xE0	˘
62	accent grave	U+0300	\xCC\x80	\xC1	\xE1	̀
63	accent aigu	U+0301	\xCC\x81	\xC2	\xE2	́
64	accent circonflexe	U+0302	\xCC\x82	\xC3	\xE3	ˆ
65	tilde	U+0303	\xCC\x83	\xC4	\xE4	˜
66	signe de longue (macron)	U+0304	\xCC\x84	\xC5	\xE5	¯
67	signe de brève	U+0306	\xCC\x86	\xC6	\xE6	˘
68	point suscrit	U+0307	\xCC\x87	\xC7	\xE7	˙
69	tréma	U+0308	\xCC\x88	\xC8	\xE8	¨
70	caron (hacek)	U+030C	\xCC\x8C	\xCF	\xE9	ˇ
71	Degré	U+00B0	\xC2\xB0	\xCA	\xEA	°
72	ligature moitié	U+FE20	\xEF\xB8\xA0	\xDE	\xEB	½

	Description	Unicode v. 4	UTF8	ISO 5426	Ansel	Character
	gauche					
73	ligature moitié droite	U+FE21	\xEF\xB8\xA1	\xDD	\xEC	˘
74	virgule suscrite centrée	U+0313	\xCC\x93	\xCC	\xFE	ˆ
75	double accent aigu	U+030B	\xCC\x8B	\xCD	\xEE	˝
76	candrabindu	U+0310	\xCC\x90	“”	\xEF	˙
77	cedille	U+0327	\xCC\xA7	\xD0	\xF0	¸
78	ogonek	U+0328	\xCC\xA8	\xD3	\xF1	˛
79	point souscrit	U+0323	\xCC\xA3	\xD6	\xF2	˙
80	deux points souscrits	U+0324	\xCC\xA4	\xD7	\xF3	˚
81	cercle souscrit	U+0325	\xCC\xA5	\xD4	\xF4	˘
82	double trait souscrit	U+0333	\xCC\xB3	\xD9	\xF5	˝
83	trait souscrit	U+0331	\xCC\xB1	\xD8	\xF6	˘
84	virgule souscrite	U+0326	\xCC\xA6	\xD2	\xF7	˙
85	demi-cercle ouvert à droite souscrit	U+031C	\xCC\x9C	\xD1	\xF8	˙
86	demi-cercle souscrit	U+032E	\xCC\xAE	\xD5	\xF9	˙
87	tilde large moitié droite	U+FE23	\xEF\xB8\xA3	“ “	\xFA	˘
88	tilde large moitié gauche	U+FE22	\xEF\xB8\xA2	“ “	\xFB	˘
89	virgule suscrite décentrée	U+0315	\xCC\x95	\xCB	\xED	ˆ